



# L'HABITATION EN MILIEU RURAL

## LES IMPACTS DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

ACTES DES ENTRETIENS SUR L'HABITAT

LES ENTRETIENS SUR L'HABITAT

# L'HABITATION EN MILIEU RURAL

## LES IMPACTS DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION



ACTES DU COLLOQUE

Tenu le 23 novembre 2007

Victoriaville

*Société  
d'habitation*  
Québec 

Les Entretiens sur l'habitat sont organisés par la Société d'habitation du Québec, sous la responsabilité de **Claudine Roy**, de la Direction de la planification et de la recherche de la Société d'habitation du Québec.

<b>Programmation et animation :</b>	Claudine Roy,
<b>Soutien à la logistique :</b>	Diane Labrosse, Direction de la planification et de la recherche Josette Huet, Direction des communications
<b>Photographies :</b>	SHQ
<b>Photographie de la couverture :</b>	Pierre Lahoud, Village de Sainte-Rose-du-Nord, au Saguenay
<b>Conception et mise en page :</b>	Letsy Vernet, Direction de la planification et de la recherche Marlène Tremblay, Direction des communications

Le présent compte rendu est publié par :

**Société d'habitation du Québec**  
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau  
Aile Saint-Amable, 3e étage  
Québec (Québec) G1R 5E7

*Les idées exprimées dans ce document ne traduisent pas nécessairement la position de la Société d'habitation du Québec; elles n'engagent que la responsabilité des auteurs.*

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de ce document, on peut s'adresser au Centre de documentation de la Société d'habitation du Québec.

Succursale de Québec  
Société d'habitation du Québec  
Tél. : 418 646-7915

Succursale de Montréal  
Société d'habitation du Québec  
Tél. : 514 873-961

Numéro sans frais : 1 800 463-4315

On peut également télécharger ou commander ce document  
à l'adresse Internet suivante : [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec, 2008  
Bibliothèque nationale du Canada, 2008  
ISBN 978-2-550-53614-7 (version imprimée)  
ISBN 978-2-550-53615-4 (PDF)  
© Gouvernement du Québec

## AVANT-PROPOS

C'est à Victoriaville, le 23 novembre dernier, que se sont rencontrés des représentants des milieux universitaire, communautaire, privé, municipal et gouvernemental pour échanger, lors des troisièmes *Entretiens sur l'habitat* de la Société d'habitation du Québec qui se déroulaient sous le thème *Les impacts du vieillissement de la population sur l'habitation en milieu rural : le milieu rural, des milieux diversifiés*.



Cette rencontre d'une demi-journée a permis aux conférenciers de présenter les résultats de leur recherche ou de faire part de leurs expériences pratiques.

Ne pouvant reprendre intégralement les présentations et les échanges forts riches qui ont eu lieu lors de cet événement, nous avons voulu néanmoins en garder les éléments les plus marquants. Nous avons donc demandé aux conférencières et conférenciers de nous soumettre un résumé de leur présentation que nous avons reproduit intégralement, accompagné des diapositives qui venaient supporter leur prestation. M<sup>me</sup> Gabriela Bezzi n'a pu assister à la rencontre, des circonstances indépendantes de sa volonté l'ayant retenue.



Après une allocution de M. John MacKay, M<sup>me</sup> Hélène Aubé a souhaité la bienvenue aux participants. M. Robert Gagnon, animateur de la rencontre, a cédé la parole à M<sup>me</sup> Claudine Roy, auteure de la publication *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*. Par la suite, M. Majella Simard a fait une présentation sur le vieillissement de la population dans le Bas-Saint-

Laurent; M<sup>me</sup> Myriam Simard a traité de l'embourgeoisement rural et de ses conséquences sur l'habitat et, enfin, M. Marcel Asselin a parlé du défi de la communauté de Saint-Magloire face au vieillissement de sa population. Les présentations ont été suivies d'une discussion instructive et animée. Une soixantaine de personnes ont assisté à cette rencontre.

Plus d'une cinquantaine de personnes, provenant tant du monde municipal, du réseau de la santé, d'organismes communautaires et sans but lucratif, du secteur privé, de ministères

et d'organismes du gouvernement du Québec ou du milieu universitaire, ont assisté et participé activement à cet événement, par leurs questions et leurs commentaires dans la dernière partie de la rencontre. La liste de ces personnes se trouve en annexe.

Bonne lecture!



## **MOT D'OUVERTURE DE M. JOHN MACKAY, VICE-PRÉSIDENT AU DÉVELOPPEMENT**



Chers conférenciers,  
Monsieur Marcel Asselin, maire de Saint-Magloire  
Madame Myriam Simard, professeure à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)  
Monsieur Majella Simard, professeur à l'Université de Moncton  
Madame Claudine Roy, agente de recherche à la SHQ  
Mesdames et Messieurs les participants,

Bonjour à tous et à toutes,

Au nom de la Société d'habitation du Québec, j'ai le plaisir de vous accueillir aujourd'hui à cette troisième édition des *Entretiens sur l'habitat*.

Je suis heureux que cette activité d'échanges et de discussions se déroule pour la première fois à Victoriaville.

D'entrée de jeu, je désire souligner que l'année 2007 revêt une importance particulière pour nous, à la SHQ, puisque nous soulignons les 40 ans d'existence de la Société.

L'épinglette qui vous a été remise ce matin se veut un symbole de notre mission qui consiste, notamment, à faciliter l'accès à des conditions adéquates de logement afin de **bâtir ensemble du mieux-vivre**.

Notre mission implique l'élaboration d'une multitude de projets liés au secteur de l'habitation et fait appel au dynamisme de nombreux partenaires dont vous faites partie.

L'organisation des entretiens sur l'habitat en est un bel exemple.

Nos efforts de collaboration sont d'autant plus nécessaires que de nombreux défis nous attendent à court et à moyen terme. Parmi ces enjeux, notons les changements démographiques, particulièrement le vieillissement de la population et ses conséquences sur l'habitat.

Le thème de cet avant-midi portera sur les conséquences du vieillissement de la population pour les milieux ruraux ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour les redynamiser.

On prévoit que d'ici 2021, soit dans moins de 15 ans, plus de 700 000 nouveaux ménages s'ajouteront aux trois millions actuels. Près de 450 000 d'entre eux seront des ménages d'une seule personne. En grande partie, ces personnes seront âgées de plus de 65 ans.

Donc, des ménages plus petits, soutenus par des personnes de plus en plus âgées, voilà un exemple de changement démographique qui aura des conséquences marquantes sur le logement, particulièrement sur les besoins accrus de service et de soutien à domicile.

En 2005, la SHQ a effectué une tournée régionale d'information pour présenter dans chacune des régions du Québec des profils statistiques qui décrivent la situation de l'habitation en faisant ressortir les particularités régionales et sous-régionales liées à l'habitation, tant sur les plans démographique et socioéconomique que sur celui de l'urbanisation.

Cette année, notre récente participation à une série de colloques régionaux qui regroupaient des intervenants des milieux du logement social et communautaire et de la santé, dans les différentes régions du Québec, nous a permis de constater que, dans certains endroits, l'absence de logements offrant des services pour les personnes en perte d'autonomie constitue un obstacle de taille, puisqu'il incite ces personnes à quitter leur communauté pour obtenir ce genre de services ailleurs.

Ces colloques régionaux nous ont aussi permis d'obtenir le portrait des besoins de nos clientèles en lien avec la situation du logement.

Certaines régions sont aux prises avec des difficultés résultant de ce vieillissement de la population et du départ des jeunes vers les grands centres urbains. Cette situation a des répercussions sur l'habitation et sur le milieu de vie : diminution de la valeur foncière, détérioration de l'habitat et parfois réduction des services publics et privés.

D'autres régions connaissent un renouvellement de leur population, ou du moins une stabilisation de celle-ci, attribuable à l'arrivée des *baby-boomers* qui entament une préretraite ou une retraite. Cette situation a aussi des effets sur l'habitation et le milieu de vie : hausse des valeurs foncières et de la demande de services publics et bouleversement des modes de vie de la population rurale.

Ces deux phénomènes risquent de s'amplifier, avec les années, selon les régions concernées.

Nous comptons donc sur votre collaboration pour partager ensemble des réflexions à ce sujet. Nous sommes très conscients de l'importance d'être à l'écoute de l'évolution des besoins des clientèles, afin d'être en mesure d'y répondre au moyen d'interventions ou de programmes souples et adaptés à la réalité.

On souhaite que ces entretiens entraînent, encore une fois, le partage de points de vue qui alimentent la réflexion et qui viennent bonifier, en quelque sorte, les actions que nous mettrons de l'avant pour encore mieux accomplir notre mission.

Au fil du temps, il me semble que la continuité de nos rapports fera de nous de meilleurs acteurs en matière d'habitation.



Des rencontres comme celle d'aujourd'hui, qui regroupent des spécialistes variés, soutiennent des échanges qui permettent d'en arriver à une compréhension commune des besoins de nos clientèles, là où elles se trouvent.

Elles permettent surtout de faire connaître et de confronter nos observations. Mais elles servent aussi à déterminer des secteurs prioritaires d'activités, à prévoir certaines initiatives et ultimement à inscrire dans la réalité courante le fruit de nos délibérations.

Nos cinq conférenciers de ce matin traiteront de sujets très actuels auxquels font face les milieux ruraux et qui nous interpellent tous :

1) Comment renverser le mouvement de déstructuration qu'entraîne le vieillissement de la population, qu'il soit la conséquence d'une diminution ou d'une augmentation de la population rurale?

2) Comment stabiliser et rajeunir à long terme la population rurale?

3) Faudrait-il cibler les jeunes familles et les convaincre de venir s'installer en région de façon permanente?

Est-ce possible? Si oui, comment s'y prendre?

Très certainement, nous visons dans l'avenir à être plus présents auprès des régions du Québec afin de toujours mieux adapter nos interventions aux réalités de chacun des milieux, et ce, en collaboration avec les instances régionales.

Voilà, je crois, suffisamment d'éléments de réflexion et d'échanges pour rendre cet avant-midi fort intéressant.

Je terminerai en vous disant que je souhaite que les entretiens d'aujourd'hui nous aident à atteindre notre objectif ultime, qui est d'améliorer les conditions de logement des Québécoises et des Québécois.

Soyez assurés que nous entendons demeurer votre partenaire privilégié en matière d'habitation et, ainsi, poursuivre notre excellente collaboration.

Je vous remercie et je vous souhaite une très belle journée!

## **ALLOCUTION DE M<sup>ME</sup> HÈLÈNE AUBÉ, DIRECTRICE DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA RECHERCHE**

Bienvenue à tous,

En tant que directrice de la planification et de la recherche, il me fait grandement plaisir de vous voir aussi nombreux pour venir échanger sur un thème lié au logement en milieu rural. En effet, étant donné les problèmes divers que présente la situation du logement et de l'habitat en région, il nous a semblé important de faire le point en réunissant des chercheurs et des praticiens qui ont réfléchi sur divers aspects de cette question.



Aujourd'hui, vous entendrez tout d'abord, madame Claudine Roy, agente de recherche à la Société d'habitation du Québec, qui vous entretiendra du logement en milieu rural ou, devrais-je plutôt dire, du logement dans les milieux ruraux, puisque ceux-ci sont fort diversifiés.

Par la suite, monsieur Majella Simard présentera les enjeux et les défis que pose le vieillissement de la population dans le Bas-Saint-Laurent. Je remercie monsieur Simard de s'être déplacé de l'Université de Moncton pour venir vous entretenir de ce sujet.

Par ailleurs, on associe rarement le mot « embourgeoisement » à une réalité rurale. Ce terme est souvent utilisé pour évoquer le phénomène de gentrification, qui se produit dans certains quartiers urbains tels le Plateau-Mont-Royal à Montréal ou le quartier Montcalm à Québec. Madame Myriam Simard nous parlera, elle, du phénomène de l'embourgeoisement en région et de ses conséquences.

Après la pause-santé, vous aurez droit à deux autres conférences. Tout d'abord, sur un plan plus pratique, vous verrez comment une municipalité rurale a pu faire des gestes concrets pour relever le défi du vieillissement de sa population. C'est ce dont vous entretiendra le maire de Saint-Magloire, monsieur Marcel Asselin.

Voilà. Je pense que nous avons devant nous un menu intéressant. Après les présentations, vous aurez, vous aussi, l'occasion de faire entendre votre point de vue, de nous faire connaître les enjeux qui vous préoccupent ou de nous faire partager votre analyse relativement à l'habitation en milieu rural et dans les petits centres. C'est le but même de notre rencontre. Nous souhaitons vivement que cette demi-journée soit l'occasion d'échanges féconds.

Je vous souhaite donc de bonnes discussions et, là-dessus, place à nos conférenciers.

# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	3
Mot d'ouverture de M. John Mackay .....	5
Allocution de M <sup>me</sup> Hélène Aubé.....	9
<b>PARTIE I</b> .....	12
Les conditions d'habitation des ménages vivant en milieu rural – M <sup>me</sup> Claudine Roy.....	12
Principaux sujets abordés.....	14
Population, croissance de 1996 à 2001 et perspectives à long terme .....	14
Population et croissance de 1996 à 2001 .....	14
Perspectives démographiques de 2001 à 2026.....	16
Ménages ruraux comparés aux ménages urbains .....	17
Logements ruraux comparés aux logements urbains.....	18
Principales conclusions de l'étude .....	18
Interventions de la SHQ.....	19
<b>PARTIE II</b> .....	40
Le vieillissement de la population dans le Bas-Saint-Laurent, enjeux et défis, le cas des milieux ruraux fragiles – M. Majella Simard.....	40
Introduction.....	40
Objectifs.....	40
Méthode et échelle d'analyse.....	42
Typologie des milieux les plus vieillis et pronostics.....	44
Les conséquences de la gérontocroissance et du vieillissement démographique sur la structure de peuplement régional : migrations et mobilité.....	45
Les conséquences de la gérontocroissance et du vieillissement démographique sur la structure de peuplement régional : les interventions préconisées.....	46
Conclusion .....	46
<b>PARTIE III</b> .....	75
Embourgeoisement rural :.....	75
Conséquences sur l'habitat et pistes de solution – M <sup>me</sup> Myriam Simard .....	
Résumé de la présentation .....	75
<b>PARTIE IV</b> .....	88
Profil socio-économique de Saint-Magloire – M. Marcel Asselin .....	88
Historique.....	89
Difficulté particulière concernant la possibilité d'avoir de l'aide financière.....	89
Agente de développement.....	92
<b>ANNEXES</b> .....	93
Annexe 1 : Programme du colloque .....	94
Annexe 2 : Liste des présences .....	96
Annexe 3 : L'activité en photos .....	99

# PARTIE I

## LES CONDITIONS D'HABITATION DES MÉNAGES VIVANT EN MILIEU RURAL

CLAUDINE ROY



Claudine Roy,  
de la Société d'habitation du Québec

M<sup>me</sup> Roy est agente de recherche au Service de l'analyse, de la recherche et du Centre de documentation de la Direction de la planification et de la recherche de la Société d'habitation du Québec. Elle a une formation en économie et une maîtrise en aménagement du territoire et en développement régional décernée par l'Université Laval. Elle a travaillé de nombreuses années au ministère des Affaires municipales.

Elle est l'auteure du document *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural* », publié en 2006, sur lequel portera l'essentiel de sa présentation.

## LES CONDITIONS D'HABITATION DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS VIVANT EN MILIEU RURAL

La présentation de M<sup>me</sup> Claudine Roy portait essentiellement sur les principaux résultats, constats et conclusions de l'étude sur les conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural, réalisée en 2006.

Outre l'intérêt premier porté à l'état des conditions de l'habitation en milieu rural, d'autres raisons ont renforcé l'idée que ce projet d'étude devait être réalisé. D'abord, contrairement aux recherches sur l'habitation en milieu urbain, qui sont très nombreuses et détaillées, celles qui portent sur l'habitation en milieu rural sont peu nombreuses et le milieu rural est trop souvent considéré comme un ensemble homogène. Par ailleurs, l'information statistique permettait d'asseoir l'étude sur des bases solides. La publication récente de l'ensemble des données du recensement de 2001 relatives aux logements et aux ménages et l'exploitation de tableaux spéciaux (croisements de plusieurs variables) confectionnés à partir des données du recensement, ont pu permettre de pousser d'un cran l'analyse et notamment de se pencher sur la question de l'abordabilité du logement.

Finalement, un nouvel outil mis au point par Statistique Canada, les zones d'influence métropolitaine (ZIM), permettait de classer chacune des municipalités québécoises selon son appartenance à l'un ou l'autre des territoires urbains (régions métropolitaines de recensement ou agglomérations de recensement) ou ruraux (ZIM forte, modérée, faible ou nulle). Il a permis de comparer les conditions d'habitation des zones rurales entre elles et celles-ci aux zones urbaines.

Le concept de zone d'influence métropolitaine est basé sur le degré d'interdépendance économique que les municipalités entretiennent avec les agglomérations urbaines. Toutefois, le concept n'a pas servi ici à mesurer le degré d'influence qu'exercent les municipalités urbaines sur les municipalités rurales, et *vice versa*, mais uniquement à classer les municipalités rurales selon leur proximité économique des zones urbaines. Ce concept est plus précis que les distances qui séparent les municipalités rurales des zones urbaines. Il existe cependant une forte corrélation entre le degré d'influence métropolitaine et la distance qui sépare les municipalités rurales des centres urbains. De façon générale, on peut dire qu'une ZIM forte est à une distance rapprochée des centres urbains; une ZIM modérée est à une distance modérée; une ZIM faible est à une distance importante et une ZIM nulle, à une distance très importante.

Le degré d'interdépendance économique est déterminé par la proportion de travailleurs des municipalités dont le lieu de travail est situé au cœur (généralement la ville centre) d'une agglomération. Ainsi, lorsque ce taux atteint ou dépasse 50 %, les municipalités sont considérées appartenir aux agglomérations urbaines. Ensemble, elles constituent le milieu urbain. Celui-ci comprend les municipalités des :

- ➔ six régions métropolitaines de recensement (RMR) qui comptent chacune 100 000 habitants ou plus, soit Montréal, Québec, Gatineau, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières;

- ➔ 24 agglomérations de recensement (AR) qui comptent chacune entre 10 000 et 100 000 habitants.

Parmi les vingt-quatre agglomérations, on trouve les villes satellites de Montréal, les capitales des régions administratives autres que Montréal, Québec, Gatineau, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, et des centres de services importants pour la population, comme celui de Victoriaville.

Les municipalités rurales sont situées à l'extérieur des grandes agglomérations urbaines (RMR ou AR). Le taux de travailleurs des municipalités dont le lieu de travail est situé au cœur d'une agglomération urbaine est inférieur à 50 %. Ensemble, ces municipalités constituent le milieu rural. Celui-ci comprend les :

- ➔ municipalités des ZIM forte, dont le taux s'établit entre 30 % et 50 %;
- ➔ municipalités des ZIM modérée, dont le taux varie entre 5 % et 30 %;
- ➔ municipalités des ZIM faible, dont le taux est supérieur à 0 %, mais inférieur à 5 %;
- ➔ municipalités des ZIM nulle, c'est-à-dire celles dans lesquelles aucun travailleur n'occupe un emploi dans une agglomération urbaine ou encore celles dont le nombre total de travailleurs est inférieur à 40.

## **PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS**

Les principaux sujets abordés dans cette étude sont la population et la croissance démographique de ces territoires, les profils socioéconomiques des ménages ruraux et des ménages urbains, les logements ruraux comparés aux logements urbains. L'étude se termine sur les principaux défis auxquels font face les milieux ruraux et sur les interventions de la Société d'habitation du Québec (SHQ) qui contribuent à atténuer la gravité des problèmes.

## **POPULATION, CROISSANCE DE 1996 À 2001 ET PERSPECTIVES À LONG TERME**

### **Population et croissance de 1996 à 2001**

En 2001, le Québec compte 308 municipalités urbaines qui représentent 78,5 % de la population et 1 039 municipalités rurales qui représentent 21,5 % de la population. La distribution des ménages dans les territoires suit d'assez près celle de la population. On peut, à partir de ces seules données, constater qu'alors que les municipalités urbaines sont de très grande taille, les municipalités rurales sont de petite taille; elles comptent en moyenne 1 500 habitants.

Au recensement de 2001, les municipalités des ZIM forte représentent plus du quart (28,3 %) de la population rurale. Ces municipalités sont généralement situées près et au pourtour des grandes agglomérations (RMR ou AR); c'est la banlieue urbaine qui s'infiltré peu à peu dans les zones rurales.

Les ZIM modérée représentent la moitié (50,8 %) de la population rurale en 2001 alors que pour les ZIM faible, ce taux n'est que de 18,0 %. Les municipalités rurales des ZIM modérée et faible sont généralement plus éloignées des grandes agglomérations urbaines que ne le sont les municipalités des ZIM forte et plusieurs d'entre elles sont situées dans l'arrière-pays, c'est-à-dire en retrait des grands réseaux routiers.

Au recensement de 2001, les ZIM nulle représentent à peine 3,0 % de la population rurale. Elles sont situées en très grande majorité dans les régions périphériques du Québec.

Entre 1996 et 2001, la population du Québec a augmenté de 1,4 %. En milieu urbain, cette croissance a été de 2,5 % dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus (RMR) alors qu'elle était négative (-0,7 %) dans les agglomérations urbaines de 10 000 à 100 000 habitants (AR).

Dans l'ensemble du milieu rural, la croissance démographique a été négative (-0,8 %) au cours de cette période, mais dans les municipalités des ZIM forte, ce taux a atteint de 2,3 %, tandis qu'il était négatif dans les ZIM modérée (-1,3 %) et dans les ZIM faible (-4,4 %) et stagnante dans les ZIM nulle. On constate ici que la croissance de la population des municipalités rurales situées dans les municipalités des ZIM forte a été plus importante entre 1996 et 2001 que celle des agglomérations urbaines comptant entre 10 000 et 100 000 habitants (AR). On peut donc conclure que les milieux n'évoluent pas tous au même rythme, qu'ils soient urbains ou ruraux.

## Tableau synthèse : Population et croissance 1996-2001

### *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

#### Population, croissance de 1996 -2001 et perspectives démographiques de 2001 -2026

#### Tableau synthèse Population et croissance 196 -2001

Degré d'influence métropolitaine	Population totale			
	2001	Part relative 2001 (%)		Croissance 1996-2001 (%)
<b>Ensemble</b>	<b>7 236 856</b>	<b>100,0</b>		<b>1,4</b>
<b>Milieu urbain</b>	<b>5 681 044</b>	<b>78,5</b>	<b>100,0</b>	<b>2,0</b>
RMR	4 812 522		84,7	2,5
AR	868 522		15,3	-0,7
<b>Milieu rural</b>	<b>1 555 812</b>	<b>21,5</b>	<b>100,0</b>	<b>-0,8</b>
ZIM forte	439 797		28,3	2,3
ZIM modérée	789 980		50,8	-1,3
ZIM faible	279 400		18,0	-4,4
ZIM nulle	46 635		3,0	0,1

## **Perspectives démographiques de 2001 à 2026**

Selon les données du scénario le plus plausible (scénario A) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) tirées des « Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051 », de novembre 2004, la population du Québec augmenterait de 9,3 % entre 2001 et 2026. Elle s'accroîtrait de 13,4 % dans les centres urbains de 100 000 habitants et plus (RMR) alors qu'ailleurs au Québec, elle croîtrait de 1,2 %. Partout sur le territoire québécois, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, cette croissance (ou décroissance) s'accompagnera d'un vieillissement de la population.

Par ailleurs, les données plus récentes du recensement de 2006 confirment que la population vivant dans les grands centres urbains continue à s'accroître plus rapidement que celle des milieux ruraux; l'urbanisation n'est d'ailleurs pas un phénomène propre au Québec : c'est un phénomène planétaire. Il existe probablement une surévaluation de la croissance réelle des milieux urbains entre 2001 et 2006 au Québec. Cette surestimation pourrait s'expliquer, en partie, par la réorganisation municipale de 2002, et ce, pour une question purement technique. En effet, le nombre de municipalités locales au Québec est passé de 1 347 en 2001 à 1 115 en 2006. Les regroupements municipaux favorisent normalement les milieux urbains, les municipalités rurales se regroupant aux municipalités urbaines, et non l'inverse. Ces regroupements font augmenter artificiellement la population urbaine au détriment de la population rurale, sans qu'il ait eu de changements tangibles dans le mode de vie des populations rurales.

## **Croissance des ménages de 2001 à 2026**

Toujours selon le même scénario de l'ISQ, la croissance des ménages québécois atteindrait 24,6 % entre 2001 et 2026. Elle serait de 27,5 % dans les centres urbains de 100 000 habitants et plus et de 18,7 % à l'extérieur des RMR. Elle se poursuivrait jusqu'au milieu des années 2030, soit dix ans après que la croissance de la population aurait atteint le point nul.

Comment peut-on expliquer un tel phénomène? Une des explications réside dans le fait que l'effet d'une hausse ou d'une baisse de natalité sur la formation de nouveaux ménages se fait sentir 20 ans après l'évènement. D'autres facteurs pourraient aussi contribuer à ce phénomène : l'augmentation de l'immigration, des séparations et des divorces, l'accroissement des ménages formés de personnes vivant seules par choix, la longévité, etc.

## MÉNAGES RURAUX COMPARÉS AUX MÉNAGES URBAINS

Les ménages sont subdivisés en deux grandes catégories : les ménages familiaux et les ménages non familiaux. Les ménages familiaux comprennent les couples sans enfants, les couples avec enfants, les familles monoparentales et les ménages multifamiliaux.

Par rapport aux ménages urbains, les ménages ruraux sont davantage formés de familles que les milieux urbains. Pour être plus précis, les milieux ruraux comptent proportionnellement davantage de couples sans enfants, autant de couples avec enfants, mais moins de familles monoparentales, donc moins de ménages avec enfants que les milieux urbains, à l'exception des ZIM nulle.

Les ménages multifamiliaux, qui sont peu nombreux au Québec (1,2 %), sont surtout présents dans les ZIM faible (1,2 %), et plus particulièrement dans les ZIM nulle (4,1 %). Il existe probablement une corrélation entre cette dernière observation et la présence plus marquée des logements de bande, destinés aux autochtones, dans les ZIM faible et nulle. Par ailleurs, les ménages multifamiliaux sont également présents dans les RMR (1,2 %); les nouveaux arrivants ont tendance à s'y établir et à se regrouper sous un même toit, du moins dans les premiers temps qui suivent leur arrivée, ce qui pourrait expliquer cette situation.

Dire que les ménages ruraux comptent davantage de familles, c'est dire qu'ils comptent moins de ménages non familiaux. Ces derniers comprennent les ménages formés de personnes vivant seules et les ménages formés de plus d'une personne non apparentées.

Les ménages non familiaux sont le plus souvent formés de personnes vivant seules. Ils représentent 90 % des ménages non familiaux. Bien que les milieux ruraux comptent moins de ménages non familiaux que les ménages urbains, ils comptent proportionnellement davantage de ménages formés de personnes vivant seules que les milieux urbains, alors que ces derniers comptent davantage de ménages non apparentés (ex. : étudiants, jeunes travailleurs).

Les ménages ruraux sont en général plus âgés que les ménages urbains et ils sont plus souvent propriétaires de leur logement. En effet, le taux de propriété s'établissait à 58 % au Québec en 2001, il atteignait 53 % dans les milieux urbains et 76 % dans les milieux ruraux. Les taux de propriété sont plus élevés dans les municipalités rurales des ZIM forte puis diminuent au fur et à mesure que le degré d'influence métropolitaine s'atténue.

Les ménages ruraux ont des revenus plus faibles que les ménages urbains, mais les écarts de revenus entre les ménages sont moins prononcés. Autrement dit, il existe moins de ménages à faible revenu et moins de ménages à revenu élevé dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains.

## LOGEMENTS RURAUX COMPARÉS AUX LOGEMENTS URBAINS

Comparativement aux milieux urbains, dans les milieux ruraux, la maison individuelle est le logement de la majorité des ménages. En effet, 91 % des propriétaires ruraux vivent dans une maison individuelle et 34 % des locataires ruraux. Dans les milieux urbains, les deux tiers des propriétaires résident dans une maison individuelle et à peine 5 % des locataires. Peu de ménages québécois habitent un logement de bande (0,1 %); seuls quelques ménages des ZIM faible (1,8 %) et des ZIM nulle (6,6 %) en occupent un.

Les logements ruraux sont généralement plus grands que les logements urbains. En fait, on devrait dire qu'ils comptent davantage de chambres à coucher que les logements urbains. On observe aussi que davantage de logements ruraux ont été construits avant 1946, soit 23 % des logements ruraux comparativement à 15 % des logements urbains, soit à une période où les ménages comptaient davantage de personnes, notamment des enfants.

Les logements ruraux nécessitent davantage de réparations majeures (10,6 %) que les logements urbains (7,1 %), en particulier ceux des ZIM nulle (15,8 %). Les logements de bande des milieux ruraux sont particulièrement en mauvais état puisque 28,3 % d'entre eux ont besoin de réparations majeures.

Les valeurs des logements ruraux sont plus faibles que celles des logements urbains, à l'exception des logements situés dans les municipalités des ZIM forte. En effet, dans les ZIM forte, les valeurs des logements sont semblables à celles des agglomérations urbaines comptant entre 10 000 et 100 000 habitants (AR). Par la suite, les valeurs des logements ruraux diminuent au fur et à mesure qu'on s'éloigne des grands centres urbains. Les valeurs sont particulièrement basses dans les ZIM nulle.

Les valeurs des logements se répercutent sur les coûts du logement. C'est pourquoi ceux-ci sont moins élevés dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains, à l'exception des municipalités des ZIM forte.

Près du quart (23 %) des ménages québécois allouent 30 % ou plus de leur revenu brut pour se loger. Chez les ménages urbains, ce taux passe à 27 % alors qu'il tombe à 16 % chez les ménages ruraux. Les ménages ruraux consacrent donc au logement, en moyenne, une part moins élevée de leur revenu que ne le font les ménages urbains. Les logements y sont, par conséquent, plus abordables.

## PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

La première et principale conclusion de l'étude est que les milieux ruraux sont des milieux aussi diversifiés que peuvent l'être les milieux urbains. En effet, la situation des ménages et les conditions de logement ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire rural, pas plus qu'elles ne le sont sur l'ensemble du territoire urbain. Elles ne suivent pas une trajectoire linéaire qui permettrait d'affirmer qu'elles s'améliorent ou se dégradent au

fur et à mesure qu'on échappe à l'influence métropolitaine. On peut raisonnablement penser qu'une analyse portant sur des territoires plus exigus, territoires des MRC ou des municipalités locales par exemple, aurait conduit à la même conclusion, c'est-à-dire que l'homogénéité des conditions de logement à l'intérieur des territoires ruraux n'existe pas. On a vu que les ZIM forte se comportent à plusieurs égards comme le milieu urbain et à d'autres comme les ZIM nulle. Par ailleurs, celles-ci se démarquent de façon importante des autres milieux ruraux. Quant aux ZIM modérée et faible, elles sont les seules qui présentent quelques similitudes.

La deuxième conclusion est que les municipalités rurales sont davantage aux prises avec un problème de vieillissement de la population que les municipalités urbaines, à l'exception des municipalités des ZIM forte, mais en particulier dans les municipalités des ZIM faible.

La troisième conclusion est très révélatrice. Malgré des disparités de revenus et des disparités dans les coûts de logement moins prononcées entre les ménages ruraux qu'entre les ménages urbains, des coûts de logement moins élevés et des taux d'effort financier pour se loger moins importants, il n'en demeure pas moins que les ménages ruraux ont des revenus plus faibles et que leurs logements sont en moins bon état que les logements urbains, notamment les logements de bande.

## **INTERVENTIONS DE LA SHQ**

### **Gestion décentralisée**

Les interventions de la SHQ peuvent contribuer à résorber les problèmes recensés. Parmi elles, la gestion décentralisée des programmes d'amélioration de l'habitat va faciliter la modulation des interventions dans les milieux ruraux et permettre ainsi de répondre plus adéquatement aux besoins des ménages tant urbains que ruraux. Ce sont tous les programmes d'amélioration de l'habitat qui s'inscrivent dans la démarche de décentralisation de la gestion. La gestion décentralisée confie aux municipalités locales et aux MRC cette responsabilité dont l'étendue fait l'objet d'ententes entre les municipalités et la SHQ.

La nouvelle approche décentralisée est pratiquement terminée. Environ 80 % des partenaires qui gèrent les programmes gouvernementaux ont déjà signé une entente de gestion et de sécurité. Ce type de gestion, en plus de faire appel à l'expertise des intervenants des milieux, rapproche les décideurs des bénéficiaires. Ce type de gestion a recours aux nouvelles technologies, assurant ainsi la sécurité de l'information. Les contrôles de la SHQ s'appliquent *a posteriori*.

## **Contribution gouvernementale additionnelle**

Chaque année, le gouvernement prévoit la réalisation de nouvelles unités de logements sociaux. Dans le *Discours du budget 2007-2008*, le gouvernement a annoncé l'ajout de 1 000 logements sociaux supplémentaires pour chacune des deux prochaines années, portant leur nombre de 20 000 à 22 000 d'ici 2010. Ces sont des investissements de 120 millions de dollars supplémentaires. Ces logements sociaux sont destinés en priorité aux personnes âgées. Cette contribution financière additionnelle, qui s'inscrit dans le programme AccèsLogis Québec, va permettre la réalisation de nombreux projets dans des régions rurales.

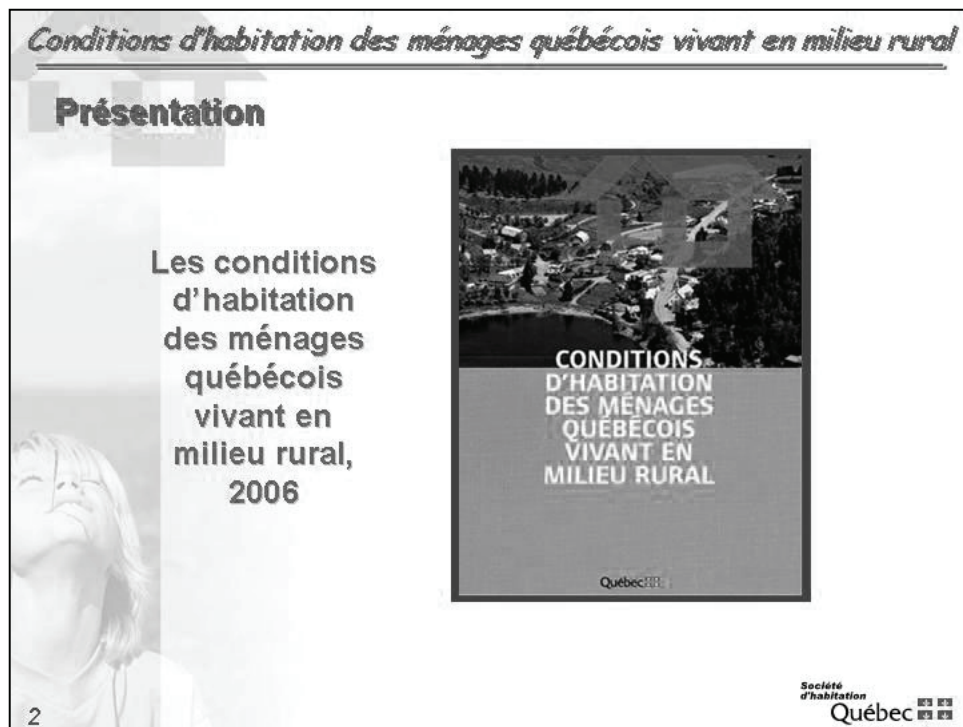
## **Interventions adaptées aux milieux ruraux**

Des interventions adaptées aux milieux ruraux contribuent également à l'amélioration de la qualité du logement. Bien que les programmes de la SHQ visent généralement l'ensemble des ménages québécois, certains programmes s'adressent plus précisément aux ménages ruraux, comme le programme RénoVillage et le programme de réparations d'urgence.

Le programme RénoVillage vise à venir en aide aux propriétaires à faible revenu des municipalités rurales comptant moins de 5 000 habitants dont le logement requiert des réparations majeures. Ce programme est très apprécié des ménages et des élus municipaux.

Le Programme de réparations d'urgence (PRU) s'inscrit dans la même démarche que le précédent; il vise à aider les ménages à faible revenu des municipalités rurales comptant moins de 5 000 habitants, mais cette fois-ci, il s'adresse uniquement aux ménages à faible revenu dont le logement présente les défauts majeurs qui exigent une intervention immédiate.

Enfin, des contributions financières additionnelles sont prévues pour certains programmes qui s'appliquent dans les régions périphériques afin de combler l'écart qui se creuse entre les coûts de construction dans ces régions et ceux des régions plus centrales.



*Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

**Pourquoi une étude sur les conditions d'habitation en milieu rural ?**

- Milieu rural trop souvent traité comme un ensemble homogène
- Publication des données du recensement de 2001 et confection de tableaux spéciaux sur l'habitation pour les municipalités québécoises
- Développement d'un nouvel outil de Statistique Canada, les zones d'influence métropolitaine (ZIM)

3

Société  
d'habitation  
Québec

*Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

**Définition des milieux urbains et des milieux ruraux**

- Le concept de zones d'influence métropolitaine (ZIM) a permis de découper le territoire québécois selon qu'il appartient aux milieux urbains ou aux milieux ruraux, permettant ainsi de les comparer
- Les municipalités québécoises ont été classées selon leur appartenance à l'une des sept catégories de ZIM



© Le Québec en Images, 000000

4

Société  
d'habitation  
Québec

### Milieux urbains

- Les trois premières catégories de ZIM correspondent aux principaux centres urbains québécois et constituent l'ensemble du milieu urbain. Elles comprennent :
  - les six régions métropolitaines de recensement (RMR) qui comptent 100 000 habitants et plus
  - les 24 agglomérations de recensement (AR) qui comptent entre 10 000 et 100 000 habitants

5

### Milieux ruraux

- Les quatre dernières catégories comprennent les municipalités situées à l'extérieur des grandes agglomérations urbaines (RMR et AR) et constituent l'ensemble du milieu rural
- Le milieu rural est divisé selon le degré d'influence que les milieux urbains exercent sur lui, soit :
  - une influence forte
  - une influence modérée
  - une influence faible
  - une influence nulle



© Le Québec en images, CCNDP

6

**Principaux sujets abordés dans l'étude**

- **Population, croissance de 1996-2001 et perspectives démographiques de 2001-2026**
- **Ménages ruraux comparés aux ménages urbains**
- **Logements ruraux comparés aux logements urbains**
- **Principales conclusions de l'étude**
- **Interventions de la SHQ**



7

**Population, croissance de 1996-2001 et perspectives démographiques de 2001-2026**

**Population en 2001**

- **Le Québec compte 308 municipalités urbaines qui représentent 78,5 % de la population**
- **Le Québec compte 1 039 municipalités rurales qui représentent 21,5 % de la population**
- **La distribution des ménages dans les territoires est semblable à celle de la population**

8

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

Population, croissance de 1996-2001 et perspectives démographiques de 2001-2026

### Population en 2001

- **Au recensement de 2001, les ZIM fortes :**
  - comptent 255 municipalités et représentent plus du quart (28,3 %) de la population rurale

*Ces municipalités sont généralement situées dans les premières couronnes extérieures aux grandes agglomérations (RMR/AR)*



© Le Québec en images, CC BY-NC

Société  
d'habitation  
Québec

9

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

Population, croissance de 1996-2001 et perspectives démographiques de 2001-2026

### Population en 2001

- **Au recensement de 2001, les ZIM modérées :**
  - comptent 525 municipalités et représentent la moitié (50,8 %) de la population rurale
- **Au recensement de 2001, les ZIM faibles :**
  - comptent 167 municipalités et 18,0% de la population rurale

*Les municipalités rurales des ZIM modérées et faibles sont généralement situées dans des zones plus éloignées des grandes agglomérations ou dans l'arrière-pays*

Société  
d'habitation  
Québec

10

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

Population, croissance de 1996-2001 et perspectives démographiques de 2001-2026

### Population en 2001

- **Au recensement de 2001, les ZIM nulles :**
  - **comptent 92 municipalités qui représentent 3,0 % de la population rurale**

***Elles sont situées en très grande majorité dans les régions périphériques du Québec***



© Le Québec en Images, 00000

Société  
d'habitation  
Québec

11

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

Population, croissance de 1996-2001 et perspectives démographiques de 2001-2026

### Croissance de 1996-2001

- **La population du Québec a augmenté de 1,4 % entre 1996 et 2001**
  - **En milieu urbain :**
    - la croissance a été de 2,5 % dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus (RMR)
    - la croissance a été négative (-0,7 %) dans les agglomérations urbaines de 10 000 à 100 000 habitants (AR)

Société  
d'habitation  
Québec

12

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

Population, croissance de 1996-2001 et perspectives démographiques de 2001-2026

### Croissance de 1996-2001

➤ La population du Québec a augmenté de 1,4 % entre 1996 et 2001

#### ▪ En milieu rural :

- la croissance démographique dans les ZIM fortes a été de 2,3 %
- la croissance a été négative dans les ZIM modérées (-1,3 %) et dans les ZIM faibles (-4,4 %) et stagnante dans les ZIM nulles

13

Société  
d'habitation  
Québec

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

Population, croissance de 1996-2001 et perspectives démographiques de 2001-2026

### Tableau synthèse

#### Population et croissance 1996-2001

Degré d'influence métropolitaine	Population totale		
	2001	Part relative 2001 (%)	
<b>Ensemble</b>	<b>7 236 856</b>	<b>100,0</b>	<b>1,4</b>
<b>Milieu urbain</b>	<b>5 681 044</b>	<b>78,5</b>	<b>100,0</b>
RMR	4 812 522	84,7	2,5
AR	868 522	15,3	-0,7
<b>Milieu rural</b>	<b>1 555 812</b>	<b>21,5</b>	<b>100,0</b>
ZIM forte	439 797	28,3	2,3
ZIM modérée	789 980	50,8	-1,3
ZIM faible	279 400	18,0	-4,4
ZIM nulle	46 635	3,0	0,1

14

Société  
d'habitation  
Québec

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

Population, croissance de 1996-2001 et perspectives démographiques de 2001-2026

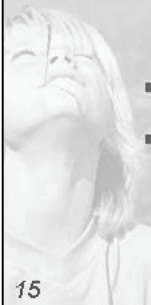
### Perspectives démographiques à long terme

#### ➤ Croissance de la population de 2001-2026

- La population du Québec augmentera de 9,3 %
- Elle s'accroîtra de 13,4 % dans les grands centres urbains de 100 000 habitants et plus (RMR)
- Ailleurs, elle croîtra de 1,2 %
- Partout sur le territoire québécois, la croissance (ou la décroissance) s'accompagnera d'un vieillissement de la population, tant en milieu urbain qu'en milieu rural



© Le Québec en Images, CO DMQ



15

Société  
d'habitation  
Québec

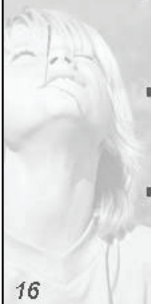
## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

Population, croissance de 1996-2001 et perspectives démographiques de 2001-2026

### Perspectives démographiques à long terme

#### ➤ Croissance des ménages de 2001-2026

- La croissance des ménages au Québec atteindra 24,6 %
- Elle se poursuivra jusqu'au milieu des années 2030
- Cette croissance sera de 27,5 % dans les centres urbains de 100 000 habitants et plus
- Elle atteindra 18,7 % à l'extérieur des RMR



16

Société  
d'habitation  
Québec

*Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

**Ménages ruraux comparés aux ménages urbains**

**Les ménages sont subdivisés en deux grandes catégories :**

- les ménages familiaux
- les ménages non familiaux



*Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

**Ménages ruraux comparés aux ménages urbains**

**Par rapport aux ménages urbains,  
les ménages ruraux :**

- sont davantage formés de familles :
  - davantage de couples sans enfants
  - moins grand nombre de familles monoparentales



## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### *Ménages ruraux comparés aux ménages urbains*

Par rapport aux ménages urbains,  
les ménages ruraux :

- **comptent moins de ménages non familiaux :**
  - les ménages formés d'une personne vivant seule sont plus nombreux
  - les ménages non apparentés formés de plusieurs personnes sont moins nombreux



19

Société  
d'habitation  
Québec

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

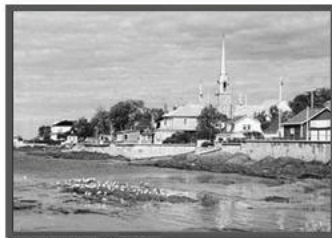
### *Ménages ruraux comparés aux ménages urbains*

Par rapport aux ménages urbains,  
les ménages ruraux :

- **sont en général plus âgés**
- **sont davantage propriétaires de leur logement**



20



© Le Québec en Images, CO 0000

Société  
d'habitation  
Québec

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

### Ménages ruraux comparés aux ménages urbains

Par rapport aux ménages urbains,  
les ménages ruraux :

- ont des revenus plus faibles, mais les écarts de revenus entre les ménages ruraux sont moins prononcés
- consacrent au logement une part de revenu moins élevée, en moyenne, que celle des ménages urbains

21

Société  
d'habitation  
Québec

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

### Logements ruraux comparés aux logements urbains

Comparativement aux milieux urbains,  
dans les milieux ruraux :

- la maison individuelle est le logement de la majorité des ménages :
  - 91,1 % des propriétaires
  - 34,4 % des locataires
- les logements sont plus grands
- les logements sont plus anciens



© Le Québec en images, Océano

22

Société  
d'habitation  
Québec

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

### Logements ruraux comparés aux logements urbains

Comparativement aux milieux urbains,  
dans les milieux ruraux :

- les logements nécessitent davantage de réparations majeures (10,6 %), en particulier ceux des ZIM nulles (15,8 %)
- les valeurs des logements sont plus faibles que celles des logements urbains, à l'exception des ZIM fortes

23

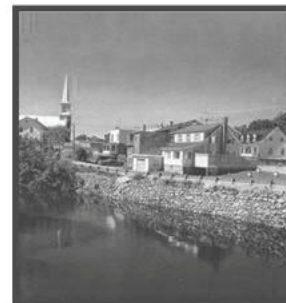
Société  
d'habitation  
Québec

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

### Logements ruraux comparés aux logements urbains

Comparativement aux milieux urbains,  
dans les milieux ruraux :

- dans les ZIM fortes, les valeurs des logements sont semblables à celles des agglomérations urbaines comptant entre 10 000 et 100 000 habitants (AR)
- à l'exception des ZIM fortes, les coûts du logement sont moins élevés



24

Société  
d'habitation  
Québec

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### Logements ruraux comparés aux logements urbains

Comparativement aux milieux urbains,  
dans les milieux ruraux :

- la construction résidentielle représente une part relativement stable de l'ensemble de la construction résidentielle au Québec
- entre 1981 et 2004, cette part s'est située autour de 20 %, soit une part qui s'approche de la proportion des ménages ruraux par rapport aux ménages québécois

25

Société  
d'habitation  
Québec

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### Principales conclusions de l'étude

La principale conclusion de l'étude

- Les milieux ruraux sont aussi diversifiés que peuvent l'être les différents milieux urbains



26

Société  
d'habitation  
Québec

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### Principales conclusions de l'étude

#### **La deuxième conclusion**

- À l'exception des municipalités des ZIM fortes, les municipalités rurales sont davantage aux prises avec le problème de vieillissement de la population



© Le Québec en Images, CC BY-NC

27

Société  
d'habitation  
Québec

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### Principales conclusions de l'étude

#### **La troisième conclusion**

- Malgré des revenus plus faibles, l'effort financier des ménages ruraux pour se loger est moins important que celui des ménages urbains, car les logements ruraux sont beaucoup moins chers, mais ils sont aussi en moins bon état

28

Société  
d'habitation  
Québec

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### Interventions de la SHQ

- Gestion décentralisée des programmes
- Interventions dans le logement social en vertu cadre du programme AccèsLogis Québec
- Interventions adaptées aux milieux ruraux



© Le Québec en images, CC BY-NC

Société  
d'habitation  
Québec

29

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### Interventions de la SHQ

#### **Gestion décentralisée des programmes**

- La gestion des programmes d'amélioration de l'habitat a été confiée aux municipalités locales et aux MRC
- Cette responsabilité décentralisée fait l'objet d'ententes entre le milieu municipal et la SHQ
- La nouvelle approche décentralisée est pratiquement terminée

Société  
d'habitation  
Québec

30

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

### Interventions de la SHQ

#### Gestion décentralisée des programmes

- Ce type de gestion, en plus de faire appel à l'expertise des intervenants des milieux, rapproche les décideurs des bénéficiaires; cette gestion utilise les nouvelles technologies tout en assurant la sécurité de l'information
- Les contrôles de la SHQ s'appliquent *a posteriori*



© Le Québec en Images, 00 000

31

Société  
d'habitation  
Québec

## Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural

### Interventions de la SHQ

#### Interventions dans le logement social en vertu cadre du programme AccèsLogis Québec

- Réalisation de 2 000 unités additionnelles de logements sociaux :
  - unités destinées en priorité aux personnes âgées
  - portant le nombre de nouvelles unités de 20 000 à 22 000 d'ici 2010
  - investissements de 120 M\$ supplémentaires

32

Société  
d'habitation  
Québec

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### Interventions de la SHQ

#### Interventions adaptées aux milieux ruraux

- Programmes spécifiques pour les milieux ruraux :
  - programme RénoVillage
  - Programme de réparations d'urgence
  - contribution financière additionnelle



33

Société  
d'habitation  
Québec

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### Interventions de la SHQ

#### Interventions adaptées aux milieux ruraux

- Programme RénoVillage
  - Vise à venir en aide aux propriétaires à faible revenu des municipalités rurales comptant moins de 5 000 habitants dont le logement requiert des réparations majeures



34

Société  
d'habitation  
Québec

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### Interventions de la SHQ

#### Interventions adaptées aux milieux ruraux

- **Programme de réparations d'urgence (PRU)**
  - **Vise à aider les ménages à faible revenu des municipalités rurales comptant moins de 5 000 habitants, mais cette fois-ci, il s'adresse uniquement à ceux dont le logement présente les défauts majeurs qui exigent une intervention immédiate**



35

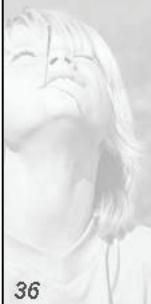
Société  
d'habitation  
Québec

## *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*

### Interventions de la SHQ

#### Interventions adaptées aux milieux ruraux

- **Contribution financière additionnelle**
  - **Certains programmes d'aide au logement social ou à l'amélioration de l'habitat prévoient une contribution financière supplémentaire compte tenu des coûts de réalisation des projets plus élevés dans des régions périphériques**



36

Société  
d'habitation  
Québec



# PARTIE II

## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DANS LE BAS-SAINT-LAURENT

ENJEUX ET DÉFIS, LE CAS DES MILIEUX RURAUX FRAGILES

**MAJELLA SIMARD**

Professeur au Département d'histoire et de géographie  
Université de Moncton



M. Simard est professeur en géographie humaine à l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick. Il a une formation en géographie et possède une maîtrise et un doctorat en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski.

M. Simard a à son actif plusieurs études et articles. Il a participé à de nombreux ouvrages collectifs, communications et conférences. Plusieurs de ces ouvrages touchaient le vieillissement de la population en milieu rural, notamment dans le Bas-Saint-Laurent, et les problèmes de revitalisation. Il s'est également intéressé au problème d'embourgeoisement dans certaines municipalités rurales du Bas-Saint-Laurent. Sa thèse de doctorat a d'ailleurs porté sur la fragilité de l'espace rural québécois, notamment dans le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent, ce dont il va nous entretenir aujourd'hui.

### INTRODUCTION

À l'instar de ce que nous observons pour l'ensemble du Québec, la population du Bas-Saint-Laurent est vieillissante. La géographie du vieillissement revêt des situations très contrastées d'un milieu à l'autre. En milieu rural, peu de recherches ont été consacrées au vieillissement démographique analysé à l'échelle régionale sous l'angle des disparités territoriales.

Afin de résoudre les problèmes que présentent la gérontocroissance définie comme l'augmentation du nombre de personnes âgées et le vieillissement démographique (c'est-à-dire la hausse de la proportion des aînés) de la population dans son ensemble, en regard des politiques gouvernementales, il convient de bien connaître les tendances fondamentales qui se dessinent, le rythme auquel surviennent ces deux processus et les localités où ils se produisent avec plus ou moins d'acuité.

En quoi la région du Bas-Saint-Laurent se distingue-t-elle du Québec rural et de la province dans son ensemble, en ce domaine? Quelle est la situation particulière des localités les plus fragiles sur les plans démographique et socioéconomique? Quelles sont les conséquences du vieillissement démographique sur la structure de peuplement régional?

## **OBJECTIFS**

Cette présentation vise à :

- ➔ cerner et à mesurer l'évolution de la gérontocroissance et du vieillissement démographique dans le Bas-Saint-Laurent au cours de la période 1981 et 2001;
- ➔ retracer les principales disparités locales et les modalités de leur répartition dans l'espace en regard de la taille démographique des localités, de leur appartenance au monde urbain ou rural et de leur situation par rapport aux villes;
- ➔ élaborer une typologie des milieux les plus vieillis à partir d'un indice synthétique;
- ➔ analyser les prévisions démographiques concernant le vieillissement démographique au sein de la région du Bas-Saint-Laurent au cours des 25 prochaines années;
- ➔ inventorier les principales conséquences reliées au vieillissement démographique sur la structure de peuplement régional.

## MÉTHODE ET ÉCHELLE D'ANALYSE

L'analyse porte sur les 127 entités géographiques du Bas-Saint-Laurent, soit 16 milieux urbains et 111 municipalités rurales. Nous considérerons comme rurales les localités dont la population est inférieure à 2 500 habitants. Les 111 municipalités rurales ont été réparties selon la typologie élaborée par le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) ainsi que par la méthode des strates de taille démographique. Cette dernière permet de découper l'espace rural de la manière suivante : les localités de 0 à 499 habitants, celles de 500 à 999 habitants, les municipalités de 1 000 à 1 499 habitants, celles de 1 500 à 1 999 habitants et les municipalités de 2 000 à 2 499 habitants. Les localités de 500 habitants et moins et celles qui sont en restructuration sont considérées comme des milieux ruraux fragiles. Leur fragilité se manifeste par leur petite taille démographique, la faiblesse de leur niveau de revenu et de leur infrastructure de services, leur tendance au dépeuplement et la précarité de leur économie. Ces milieux comptent 71 localités. Celles-ci englobent 55,9 % des municipalités du Bas-Saint-Laurent, mais ne constituent que 21,2 % de sa population.

L'analyse porte une échelle temporelle de 20 ans, soit de 1981 à 2001. Trois catégories de variables sont utilisées :

- ➔ les structures d'âge (dont évidemment le nombre et le pourcentage des personnes de 65 ans ou plus parmi la population totale et des jeunes de 0 à 24 ans);
- ➔ l'âge moyen;
- ➔ le taux de natalité.

Les types d'indicateurs montrent bien que les habitants du Bas-Saint-Laurent sont bel et bien engagés à la fois dans un processus de gérontocroissance et de vieillissement démographique.

### Les personnes âgées (65 ans ou plus)

Le nombre de personnes âgées dans le Bas-Saint-Laurent est passé de 20 325 en 1981 à 31 485 en 2001, ce qui représente un accroissement de l'ordre de 54,9 %. Cette augmentation est nettement inférieure à celle de la province qui, elle, s'établissait à 69,1 %. Suivant ce premier constat, nous pouvons donc affirmer que le Bas-Saint-Laurent vieillit moins rapidement que le Québec dans son ensemble.

Cette observation s'applique aussi au monde rural où, comparativement à la province, la croissance relative des personnes âgées (34,2 %) se situe bien en deçà de la moyenne provinciale (46,4 %). Par contre, nous observons le phénomène inverse au sein des villes où la proportion d'aînés s'est accrue de 75,4 %, dans le cas du Bas-Saint-Laurent, par rapport à 73,1 % pour l'ensemble du Québec.

À l'échelon des localités rurales, le vieillissement concerne davantage les milieux les plus dynamiques et les plus peuplés, une dynamique qui s'observe également à l'échelle de

la province. Toutefois, la gérontocroissance semble affecter partout les localités les plus mal en point sur le plan socioéconomique (voir la carte).

## **Les personnes très âgées (75 ans ou plus)**

De toute évidence, l'accroissement des personnes très âgées, c'est-à-dire de 75 ans ou plus, contribue à accélérer, à bien des endroits, les processus de gérontocroissance et de vieillissement démographique. Toutefois, à l'instar de ce que nous constatons en ce qui concerne les 65 ans ou plus, le Bas-Saint-Laurent est moins affecté par cette forme particulière de gérontocroissance, comparativement à la province.

Il n'en reste pas moins que la région s'est enrichie de 7 415 personnes de 75 ans ou plus entre 1981 et 2001, ce qui représente une augmentation de 101,5 % par rapport à 107,6 % pour l'ensemble du Québec. Ce sont les milieux urbains qui, une fois de plus, ont été les plus concernés par ce type de vieillissement. Au surplus, l'écart entre les villes et les campagnes est beaucoup plus élevé dans le Bas-Saint-Laurent (58 %) que dans l'ensemble du Québec (41,2 %). En milieu rural, le « survieillissement » (c'est-à-dire l'accroissement accéléré des 75 ans et plus par rapport au groupe des 65 à 74 ans) se manifeste avec une plus grande acuité au sein des entités les plus peuplées et les plus dynamiques sur le plan économique, mais aussi dans les localités de villégiature et celles qui sont situées près de villes (voir la carte).

## **L'âge moyen**

Comparativement à l'ensemble du Québec, l'âge moyen a augmenté plus rapidement dans la région du Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001. En outre, cette augmentation affecte tout particulièrement le tissu urbain.

À l'inverse, à l'échelle provinciale, ce sont plutôt les campagnes qui ont été touchées par l'accroissement de cet indicateur. Celui-ci montre une fois de plus que la population des villes du Bas-Saint-Laurent vieillit plus rapidement que celle des milieux ruraux. En ce qui concerne plus précisément ces derniers, le processus de vieillissement, eu égard à cette variable, se manifeste particulièrement au sein des localités dont la population oscille entre 2 000 et 2 499 habitants ainsi que dans celles qui sont considérées comme étant dynamiques par le MAMR (voir la carte).

## **Le taux de natalité**

Quel que soit le type de milieu, l'évolution du taux de natalité est nettement inférieur dans la région du Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble de la province, voire au Québec rural. Ainsi, le nombre de naissances par 1 000 habitants a diminué de 8,1 points dans le Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001 par rapport à 7 points pour le Québec.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce sont les villes qui ont été les plus affectées par ce déclin. Celles du Bas-Saint-Laurent l'ont été davantage que les agglomérations urbaines de la province. Cela s'applique aussi aux localités rurales de niveau supérieur,

c'est-à-dire celles qui sont comprises dans la strate qui varie entre 2 000 et 2 499 habitants.

Les milieux en restructuration et les localités dynamiques souffrent aussi de la dénatalité, une tendance que l'on observe également au sein du Québec rural. De toute évidence, le Bas-Saint-Laurent semble éprouver de sérieuses difficultés à renouveler sa population (voir la carte).

### **Les jeunes (0 à 24 ans)**

Mais ce qui distingue le plus le Bas-Saint-Laurent de la province, c'est la décroissance fulgurante de la cohorte des 0 à 24 ans. En valeur relative, il s'agit d'une baisse de 35,2 % comparativement à 15,4 % pour la province. Contrairement à ce que nous pouvons constater à l'échelle québécoise, les villes du Bas-Saint-Laurent sont autant concernées que les milieux ruraux par cette dynamique régressive.

De 1981 à 2001, les localités de 500 habitants et moins ont vu le nombre de leurs jeunes régresser de 48,2 % ce qui représente une perte de 4 130 individus. En fait, une seule localité est parvenue à augmenter le nombre de ses jeunes. Il s'agit de Sainte-Odile, située en banlieue de Rimouski (voir la carte).

## **TYPOLOGIE DES MILIEUX LES PLUS VIEILLIS ET PRONOSTICS**

Nous avons élaboré un indice synthétique de vieillesse à partir de quatre variables, soit le pourcentage des personnes de 0 à 24 ans et de 65 ans ou plus parmi la population totale, l'âge moyen et le taux de natalité. Pour chacun de ces indicateurs, nous avons attribué aux 127 localités faisant l'objet de notre étude un indice variant de 1 à 9. Cet indice synthétique a été obtenu en faisant la moyenne des quatre indices attribués pour chacune des localités du Bas-Saint-Laurent. Il nous a permis de les classer en trois catégories :

- ➔ les localités où l'état du vieillissement démographique est avancé (indice variant entre 4,00 et 5,99);
- ➔ celles où l'état du vieillissement démographique est très avancé (indice variant entre 6,00 et 6,99);
- ➔ les localités où le processus de vieillissement démographique est extrêmement avancé (indice de 7,00 et plus).

En considérant uniquement 2001 et 2026 comme années de référence, le Bas-Saint-Laurent sera moins affecté que le Québec dans son ensemble par l'accroissement du nombre des **personnes de 65 ans ou plus** au cours des 25 prochaines années. Autrement dit, la trajectoire évolutive qui a caractérisé cette cohorte de 1981 à 2001 devrait se maintenir durant le prochain quart de siècle. Cependant, en ce qui a trait plus précisément au phénomène de gérontocroissance, il devrait, à l'instar de ce que nous observons à l'échelle des pays développés, s'intensifier puisque l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit que la région s'enrichira de 28 826 aînés d'ici 2026, ce qui représente une

augmentation de 191,4 % (voir le graphique). Le même scénario s'applique en ce qui concerne les **personnes de 75 ans ou plus**. Cette cohorte, selon les prévisions de l'ISQ, devrait croître moins rapidement dans le Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec (voir le graphique).

En ce qui a trait plus particulièrement à la cohorte des **0-24 ans**, leur situation restera tout aussi problématique au cours des 25 prochaines années. En fait, leur diminution devrait aller en s'intensifiant, si bien que l'ISQ prévoit une perte de 23 456 jeunes d'ici 2026. En valeur relative, la diminution de cette cohorte au Bas-Saint-Laurent atteint plus du double de celle de la province. Ainsi, si les prévisions de l'ISQ se confirment, la situation démographique dans le Bas-Saint-Laurent risque de devenir particulièrement catastrophique eu égard à cet indicateur, d'où l'urgence de cibler dès maintenant des interventions à l'endroit des jeunes (voir le graphique).

La chute vertigineuse du nombre de jeunes se répercutera négativement sur **l'âge moyen**, qui devrait s'accroître de 8,9 années dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à 6,4 années pour la province. À l'échelle régionale, les municipalités régionales de comté (MRC) rurales avec agglomération de recensement seront les plus touchées, particulièrement celle de Matane, dont la croissance est estimée à 10,2 années (voir le graphique).

## **LES CONSÉQUENCES DE LA GÉRONTOCROISSANCE ET DU VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE SUR LA STRUCTURE DE PEUPEMENT RÉGIONAL : MIGRATIONS ET MOBILITÉ**

Évaluer les conséquences de la gérontocroissance et du vieillissement démographique sur le tissu de peuplement régional n'est pas une mince affaire. Les ressources naturelles et l'économie sont des éléments qui ont des influences considérables sur la structure de peuplement. De plus, les caractéristiques sociodémographiques de la population locale sont en constante évolution. La retraite joue un rôle déterminant sur l'évolution du tissu de peuplement. Elle encourage les déplacements, lesquels sont motivés par la recherche d'agréments tels que la proximité des services et la qualité de l'environnement physique. De même, la poursuite des études et la recherche d'un emploi créent de nouvelles séries de pressions sur le semis de peuplement qui favorisent généralement les villes au détriment des milieux ruraux fragiles.

Si certains milieux connaissent, dans le Bas-Saint-Laurent comme ailleurs au Québec, un renouveau, pour l'instant timide mais non moins significatif de personnes âgées, ces migrations de retour contribuent par contre à une redistribution des activités et de la population sur le territoire régional. Par ailleurs, bien malin est celui qui pourra préciser l'ampleur véritable de ce phénomène; il faudrait d'abord mieux le saisir quantitativement pour le comprendre. Ces mobilités ont donc des répercussions différentes selon les milieux géographiques. Leurs effets peuvent être positifs ou négatifs selon l'échelle à laquelle on les considère.

## **LES CONSÉQUENCES DE LA GÉRONTOCROISSANCE ET DU VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE SUR LA STRUCTURE DE PEUPLEMENT RÉGIONAL : LES INTERVENTIONS PRÉCONISÉES**

Le territoire n'est pas seulement un réceptacle, c'est-à-dire un lieu où des événements se produisent. Il est aussi un acteur stratégique, d'où l'importance pour les élus locaux et régionaux de participer au processus de restructuration du tissu de peuplement. Parmi les principales mesures d'intervention que nous préconisons, mentionnons :

- ➔ le soutien particulier aux initiatives qui misent non seulement sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, mais aussi sur la rétention des jeunes;
- ➔ l'élaboration de schémas gérontologiques;
- ➔ l'émergence de formules inédites de logement en milieu rural orientées sur les liens intergénérationnels;
- ➔ le soutien aux initiatives qui prônent la différenciation territoriale dans une perspective d'aménagement du territoire, de développement régional et de respect du patrimoine.

### **CONCLUSION**

L'analyse a fait ressortir toute la complexité relative à la géographie du vieillissement. Pour l'ensemble de la région, la répartition et l'accroissement de la population âgée affichent une diversité géographique qui résulte principalement des disparités locales en matière de possibilités économiques, lesquelles engendrent des courants migratoires fortement sélectifs selon l'âge.

Nous avons pu constater que la gérontocroissance et le vieillissement démographique se manifestent avec moins d'acuité dans le Bas-Saint-Laurent comparativement à ce que nous observons à l'échelle de la province. Dans cette région, ce sont les villes et leur périphérie immédiate qui semblent davantage affectées par ce double processus, bien que ce dernier touche également, quoique dans une moindre mesure, les milieux ruraux.

En milieu rural fragile, les collectivités qui vieillissent le plus rapidement sont celles qui sont délaissées en plus grand nombre par les jeunes, alimentant ainsi le vieillissement « par le bas ».

Le vieillissement de la population en milieu rural dans le Bas-Saint-Laurent est aussi amplifié au sein des localités qui présentent de fortes aménités également recherchées par les jeunes actifs en quête d'authenticité et d'un cadre de vie paisible. De façon générale, ces milieux se situent à la périphérie des villes. De toute évidence, les migrations de retour, une tendance qui s'affirme de plus en plus depuis quelques années, pourront difficilement parvenir à compenser les pertes énormes qu'ont connues de nombreuses localités rurales fragiles situées dans le haut-pays au cours des 20 dernières années puisqu'il persiste un manque à gagner de 10 649 jeunes. Le rétablissement de ce profond déséquilibre semble peu probable à plus ou moins court terme.

Les prévisions démographiques émises par l'ISQ portant sur les 25 prochaines années révèlent que le vieillissement démographique dans le Bas-Saint-Laurent devrait progresser suivant les mêmes tendances de fond que celles que nous avons analysées au cours de la période 1981-2001. Devant un tel contexte, il nous paraît certes important de mettre en place des politiques destinées aux personnes âgées, notamment en ce qui concerne le logement, les services de proximité et les loisirs. Mais dans l'immédiat, il s'avère encore plus urgent d'élaborer des stratégies visant à contrer la diminution du nombre de jeunes qui menace plusieurs municipalités de la région. Nous pensons, à titre d'exemple, à des initiatives qui avantageraient à la fois les milieux ruraux et les milieux urbains face à l'exode, à des politiques de rapatriement de personnes qui vivent à l'extérieur de la région, à des mesures de rétention ou à des programmes visant à soutenir la natalité.





**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

**Le vieillissement de la population au Bas-Saint-Laurent: enjeux et défis**  
**Le cas des milieux ruraux fragiles**

par  
Majella Simard, professeur  
Département d'histoire et de géographie  
Université de Moncton

Conférence présentée dans le cadre du colloque:  
*Entretiens sur l'habitat rural: conséquences du vieillissement de la population sur l'habitation en milieu rural*

Société d'habitation du Québec, Victoriaville  
Le 23 novembre 2007

## Plan de la présentation

- Introduction
  - Mise en contexte
  - Les principales questions posées
  - Les objectifs de la conférence
  - Méthode et échelle d'analyse
  - Variables d'analyse et échelle temporelle
- Analyse des résultats
  - Les personnes de 65 ans ou plus
  - Les personnes très âgées
  - L'âge moyen
  - Le taux de natalité
  - Les jeunes (0 à 24 ans)
  - Typologie des milieux les plus vieillis
    - Aspects méthodologiques
    - Esquisse typologique

## Plan de la présentation

- Les pronostics
  - Les personnes de 65 ans ou plus
  - Les personnes très âgées
  - Les jeunes (0 à 24 ans)
  - L'âge moyen
- Les conséquences de la gérontocroissance et du vieillissement démographique sur la structure de peuplement régional
  - Les migrations et la mobilité: des questions capitales
  - Les interventions préconisées
- Éléments de conclusion

## Mise en contexte

- À l'instar de ce que nous observons pour l'ensemble du Québec, la population du Bas-Saint-Laurent est vieillissante.
- La géographie du vieillissement révèle des situations très contrastées d'un milieu à l'autre.
- Hormis nos propres travaux ainsi que ceux du géographe français Paul Paillat, peu de recherches ont été consacrées au vieillissement démographique en milieu rural analysé à l'échelle régionale sous l'angle des disparités territoriales.
- Afin de résoudre les problèmes que présentent la gérontocroissance et le vieillissement démographique en regard des politiques gouvernementales, il convient de bien connaître les tendances fondamentales qui se dessinent, le rythme auquel surviennent ces deux processus et les localités où ils se produisent avec plus ou moins d'acuité.

## Principales questions posées

- En quoi la région du Bas-Saint-Laurent se distingue-t-elle du Québec rural et de la province dans son ensemble en ce domaine?
- Quelle est la situation particulière des localités les plus fragiles sur les plans démographique et socio économique?
- Quelles sont les conséquences du vieillissement démographique sur la structure de peuplement régional?

## Les objectifs de la conférence

- cerner et mesurer l'évolution de la gérontocroissance et du vieillissement démographique dans le Bas-Saint-Laurent au cours de la période 1981 et 2001;
- retracer les principales disparités locales et les modalités de leur répartition dans l'espace en regard de la taille démographique des localités, de leur appartenance au monde urbain ou rural et de leur situation par rapport aux villes;
- élaborer une typologie des milieux les plus vieillis à partir d'un indice synthétique;
- analyser les prévisions démographiques concernant le vieillissement démographique au sein de la région du Bas-Saint-Laurent au cours des 25 prochaines années;
- inventorier les principales conséquences reliées au vieillissement démographique sur la structure de peuplement régional.

## Méthode et échelle d'analyse

- L'analyse porte sur les 127 entités géographiques du Bas-Saint-Laurent, soit 16 milieux urbains et 111 municipalités rurales.
- Nous considérerons comme rurales, les localités dont la population est inférieure à 2 500 habitants.
- Deux méthodes seront utilisées dans le traitement et l'analyse des résultats.
  - La première repose sur la typologie des milieux ruraux du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR).

## Méthode et échelle d'analyse

Typologie des localités rurales du Bas-Saint-Laurent telle qu'elle est déterminée par le ministère des Affaires municipales et des Régions (version 2001)

Catégories de localités	Indice de développement	Nombre de localités	%
en restructuration	-5,00 et moins	60	54,1
stables	-4,99 à 0	34	30,6
dynamiques	0 à 4,99	15	13,5
très dynamiques	5,00 et plus	2	1,8

Source: Banque de données fournies par le ministère des Affaires municipales et des Régions.

## Méthode et échelle d'analyse

- Quant à la seconde méthode, elle repose sur une analyse effectuée par strates de taille démographique.

Répartition des localités rurales du Québec selon la définition du ministère des Affaires municipales et des Régions en fonction de leurs strates démographiques en 2001

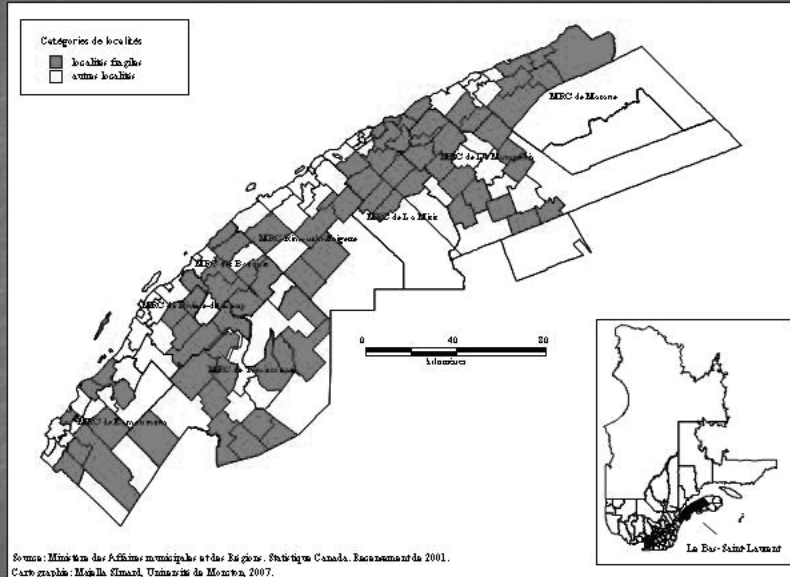
Catégories de milieux/Localités par strates démographiques	Milieux en restructuration	Localités stables	Localités dynamiques	Localités très dynamiques	Total
0 à 499 habitants	30	11	0	0	<b>41</b>
500 à 999 habitants	18	13	4	0	<b>35</b>
1 000 à 1 499 habitants	9	4	7	2	<b>22</b>
1 500 à 1 999 habitants	3	6	1	0	<b>10</b>
2 000 à 2 499 habitants	0	0	3	0	<b>3</b>

Sources : - Banque de données du ministère des Affaires municipales et des Régions.  
- Statistique Canada, Recensement de 2001.

## Méthode et échelle d'analyse

- Sont considérées comme des milieux ruraux fragiles les localités de 500 habitants et moins et celles qui sont en restructuration.
- Leur fragilité se manifeste par:
  - leur petite taille démographique;
  - la faiblesse de leur niveau de revenu et de leur infrastructure de services;
  - leur tendance au dépeuplement;
  - la précarité de leur économie.
- Ces milieux représentent 71 localités qui englobent 55,9 % des municipalités du Bas-Saint-Laurent, mais qui ne constituent que 21,2 % de sa population.

## Les localités rurales fragiles dans l'assiette socioterritoriale du Bas-Saint-Laurent



## Variables d'analyse et échelle temporelle

### Variables:

- les structures d'âge (dont évidemment le nombre et le pourcentage des 65 ans ou plus parmi la population totale et les 0 à 24 ans);
- l'âge moyen;
- les taux de variation et de natalité;

### Échelle temporelle:

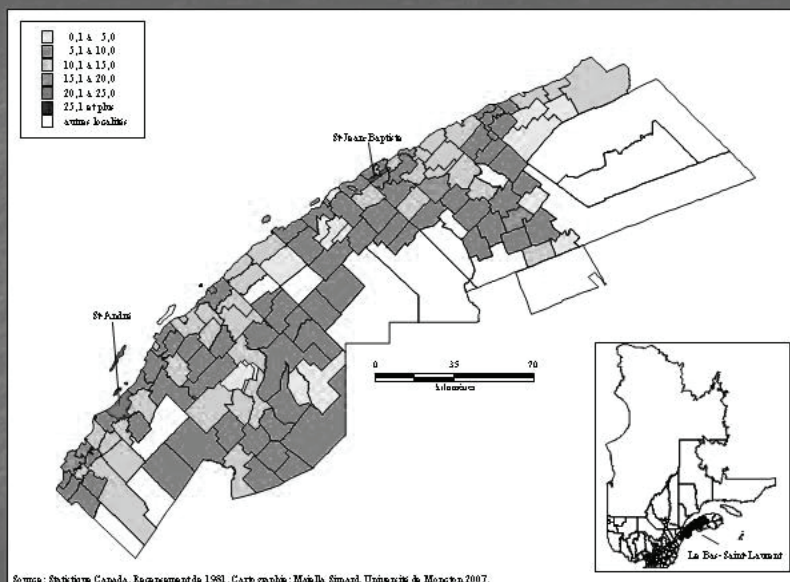
- L'analyse porte sur une échelle temporelle de 20 ans, soit de 1981 à 2001.

## Analyse des résultats

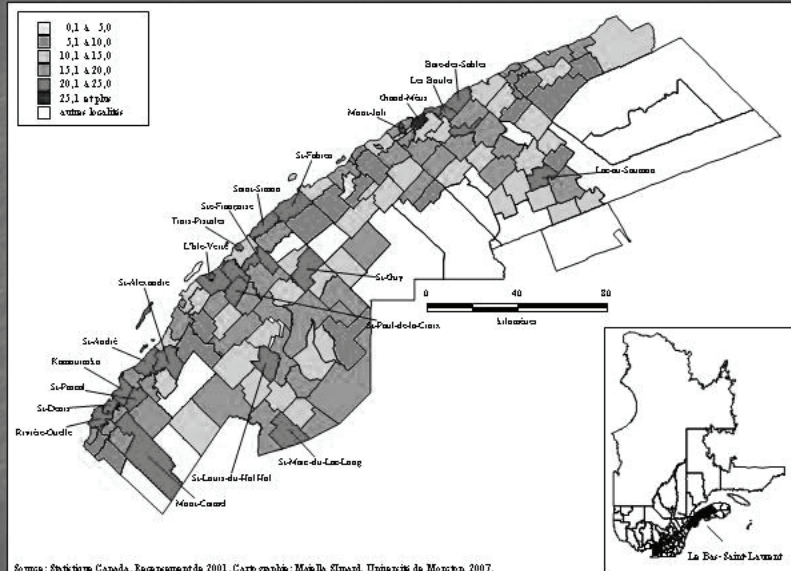
### Principales manifestations du vieillissement

- Il ne fait aucun doute que la population du Bas-Saint-Laurent vieillit.
- À cet égard, la superposition des cartes pour différents types d'indicateurs, en 1981 et en 2001, montre que les habitants de cette région sont bel et bien engagés dans un processus à la fois de gérontocroissance et de vieillissement démographique.

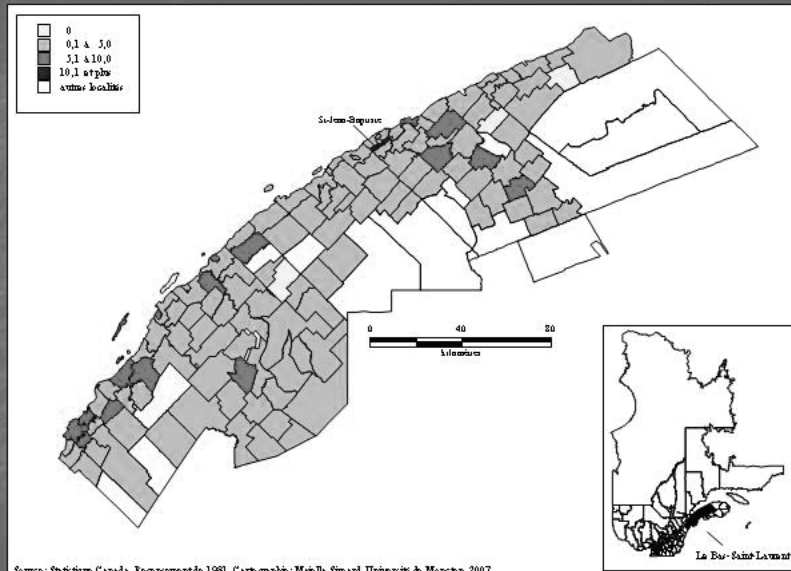
Distribution géographique des personnes de 65 ans et plus (en %) dans les localités du Bas-Saint-Laurent en 1981



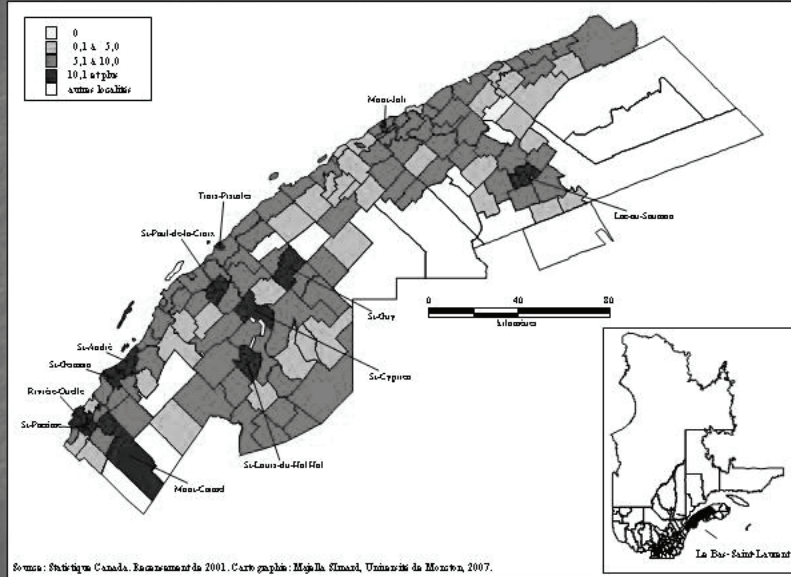
Distribution géographique des personnes de 65 ans et plus (en %) dans les localités du Bas-Saint-Laurent en 2001



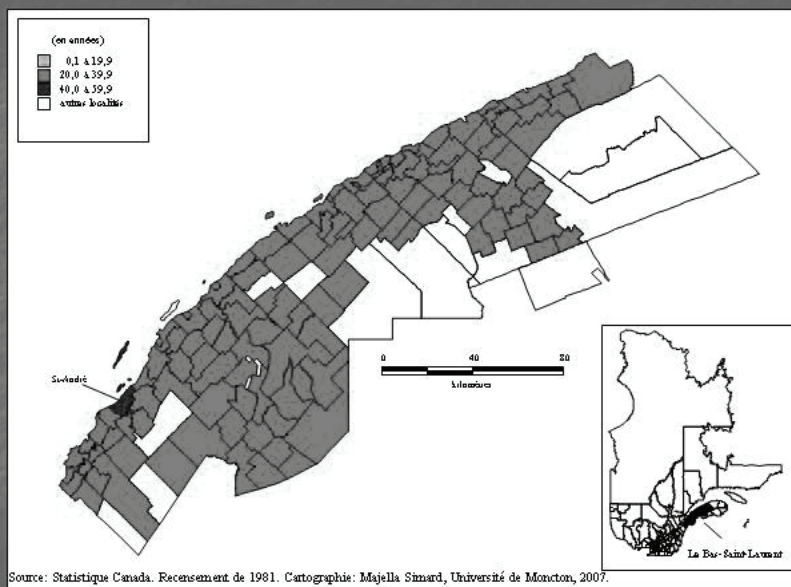
Distribution géographique des personnes de 75 ans et plus (en %) dans les localités du Bas-Saint-Laurent en 1981



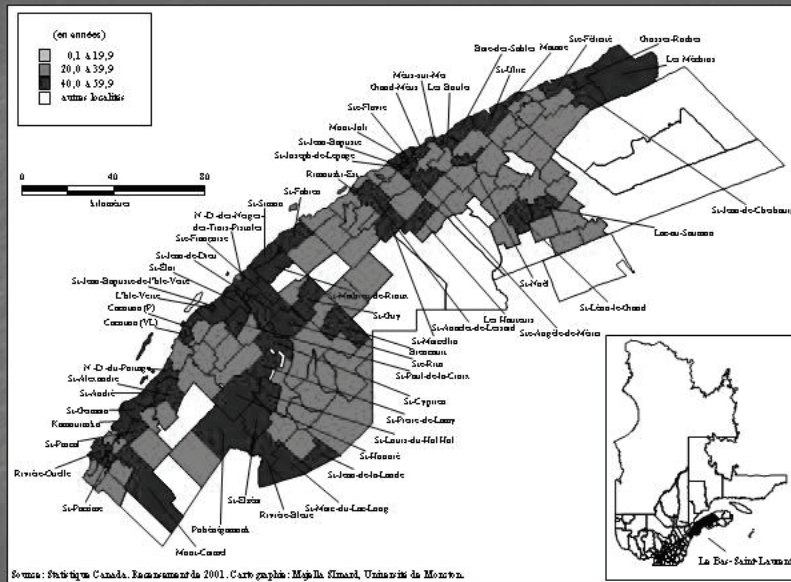
Distribution géographique des personnes de 75 ans et plus (en %) dans les localités du Bas-Saint-Laurent en 2001



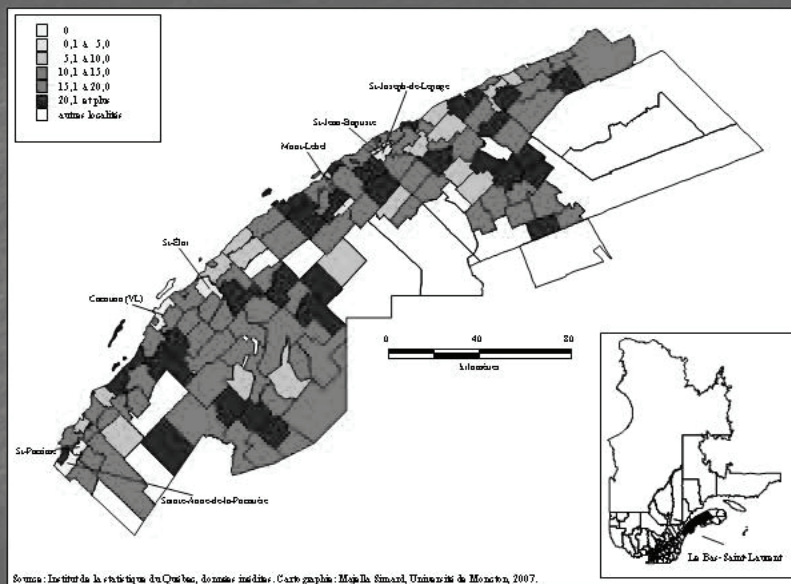
Âge moyen dans les localités du Bas-Saint-Laurent en 1981



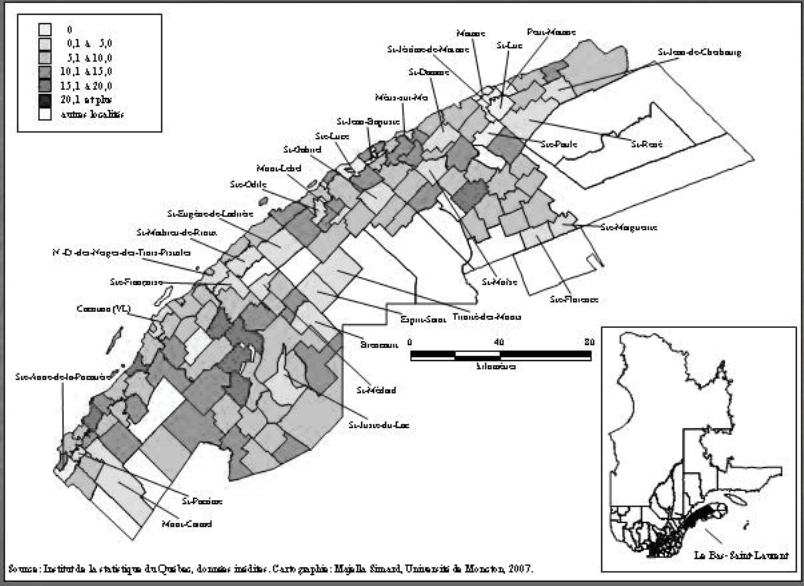
### Âge moyen dans les localités du Bas-Saint-Laurent en 2001



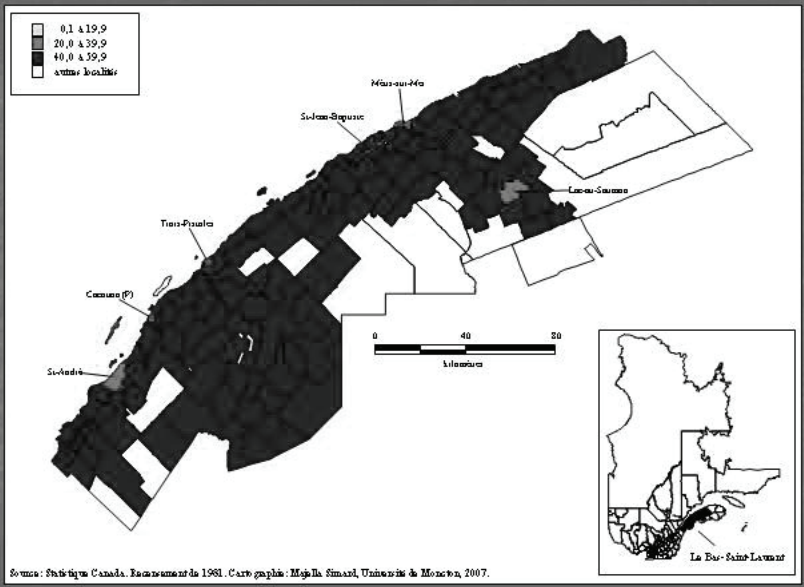
### Taux de natalité (par 1 000 habitants) dans les localités du Bas-Saint-Laurent en 1981



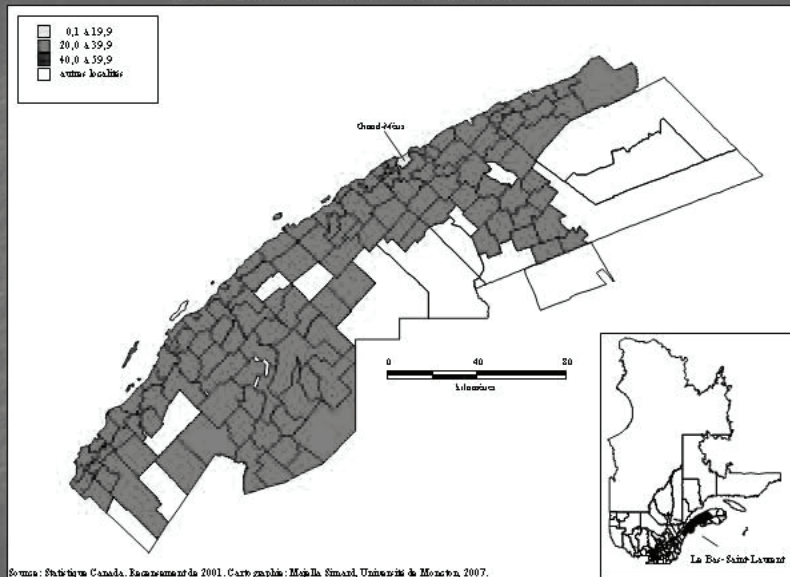
Taux de natalité (par 1 000 habitants) dans les localités du Bas-Saint-Laurent en 2001



Distribution géographique des personnes de 24 ans et moins (en %) dans les localités du Bas-Saint-Laurent en 1981



### Distribution géographique des personnes de 24 ans et moins (en %) dans les localités du Bas-Saint-Laurent en 2001



## Analyse des résultats

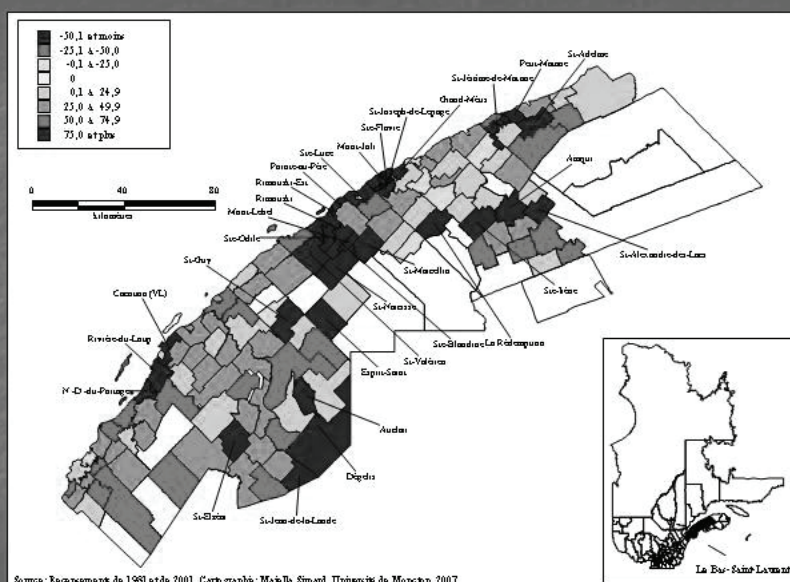
### Les personnes âgées (65 ans ou plus)

- Le nombre de personnes âgées au Bas-Saint-Laurent est passé de 20 325 en 1981 à 31 485 en 2001, ce qui représente un accroissement de l'ordre de 54,9 %.
- Cette augmentation est nettement inférieure à celle de la province qui, elle, s'établissait à 69,1 %.
- Suivant ce premier constat, nous pouvons donc affirmer que le Bas-Saint-Laurent vieillit moins rapidement que le Québec dans son ensemble.

## Les personnes âgées (65 ans ou plus)

- Cette observation s'applique aussi au monde rural où, comparativement à la province, la croissance relative des personnes âgées (34,2 %) se situe bien en deçà de la moyenne provinciale (46,4 %).
- Par contre, nous observons le phénomène inverse au sein des villes où la proportion d'aînés s'est accrue de 75,4 % dans le cas du Bas-Saint-Laurent par rapport à 73,1 % pour l'ensemble du Québec.
- À l'échelon des localités rurales, nous remarquons aussi que le vieillissement concerne davantage les milieux les plus dynamiques et les plus peuplés, une dynamique qui s'observe également à l'échelle de la province.
- Toutefois, la gérontocroissance semble partout affecter les localités les plus mal en point sur le plan socio économique.

Évolution des personnes de 65 ans et plus (en %) dans les localités du Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001



## Analyse des résultats

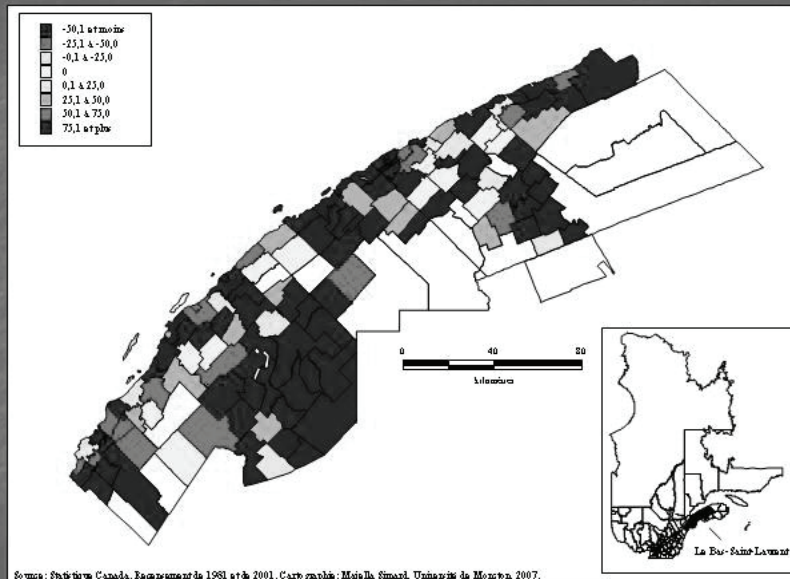
### Les personnes très âgées (75 ans ou plus)

- De toute évidence, l'accroissement des personnes très âgées, c'est-à-dire de 75 ans ou plus, contribue à accélérer, à bien des endroits, les processus de gérontocroissance et de vieillissement démographique.
- Toutefois, à l'instar de ce que nous constatons pour les 65 ans ou plus, le Bas-Saint-Laurent est moins affecté par cette forme précise de gérontocroissance comparativement à la province.

### Les personnes très âgées

- Il n'en reste pas moins que la région s'est enrichie de 7 415 personnes de 75 ans ou plus entre 1981 et 2001, ce qui représente une augmentation de 101,5 % par rapport à 107,6 % pour la province.
- Ce sont les milieux urbains qui, une fois de plus, ont été les plus concernés par ce type de vieillissement. Au surplus, l'écart entre les villes et les campagnes est beaucoup plus élevé dans le Bas-Saint-Laurent (58 %) que dans l'ensemble du Québec (41,2 %).
- En milieu rural, le survieillissement se manifeste avec une plus grande acuité au sein des entités les plus populeuses et les plus dynamiques sur le plan économique, mais aussi dans les localités de villégiature et celles qui sont situées près de villes.

### Évolution des personnes de 75 ans et plus (en %) dans les localités du Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001

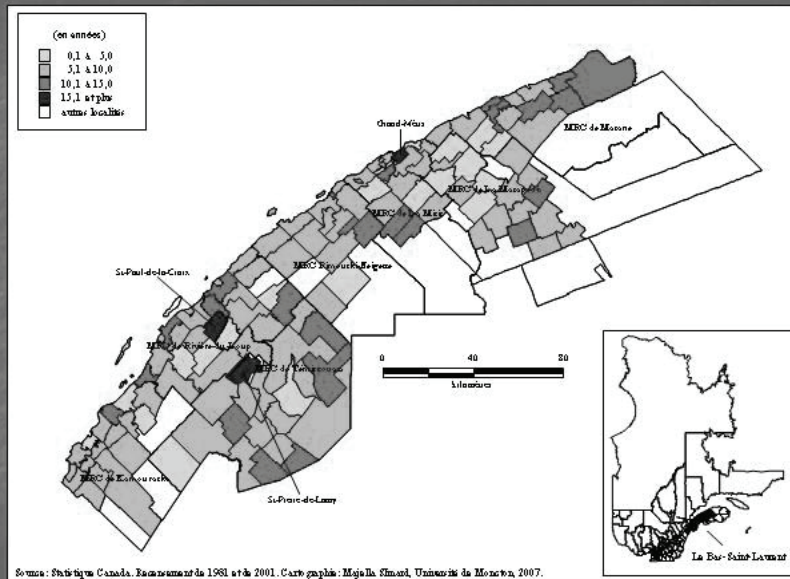


## Analyse des résultats

### L'âge moyen

- Comparativement à l'ensemble du Québec, l'âge moyen a augmenté plus rapidement dans la région du Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001.
- En outre, cette augmentation affecte tout particulièrement le tissu urbain.
- À l'inverse, à l'échelle provinciale, ce sont plutôt les campagnes qui ont été touchées par l'accroissement de cet indicateur.
- Celui-ci montre une fois de plus que la population des villes du Bas-Saint-Laurent vieillit plus rapidement que celle des milieux ruraux. En ce qui concerne plus précisément ces derniers, le processus de vieillissement, eu égard à cette variable, se manifeste particulièrement au sein des localités dont la population oscille entre 2 000 et 2 499 habitants ainsi que dans celles qui sont considérées comme étant dynamiques par le MAMR.

## Évolution de l'âge moyen dans les localités du Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001



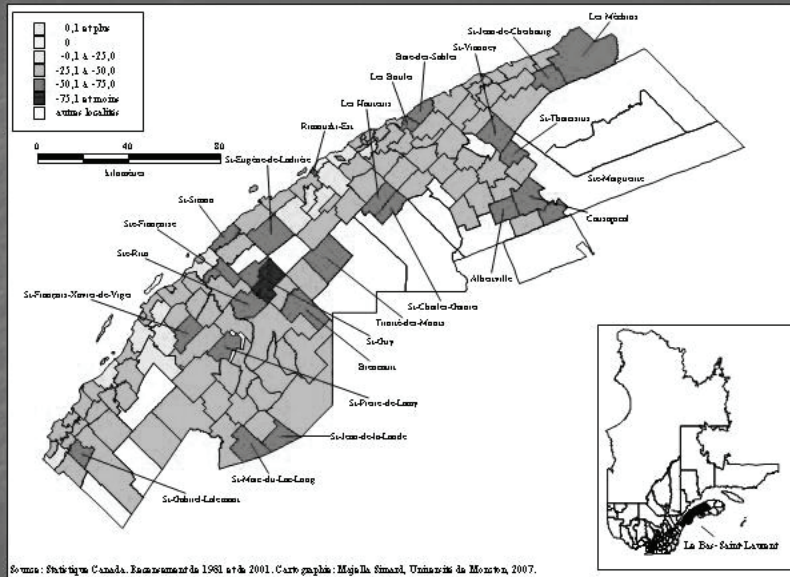
## Analyse des résultats

### Le taux de natalité

- Quel que soit le type de milieu, l'évolution du taux de natalité est nettement inférieur dans la région du Bas-Saint-Laurent que dans la province, voire au Québec rural.
- Ainsi, le nombre de naissances par 1 000 habitants a diminué de 8,1 points dans le Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001 par rapport à 7 points pour le Québec.
- Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce sont les villes qui ont été les plus affectées par ce déclin. Celles du Bas-Saint-Laurent l'ont été davantage que les agglomérations urbaines de la province. Cela s'applique aussi aux localités rurales de niveau supérieur, c'est-à-dire celles qui sont comprises dans la strate qui varie entre 2 000 et 2 499 habitants.
- Les milieux en restructuration et les localités dynamiques souffrent aussi de la dénatalité, une tendance que l'on observe également au sein du Québec rural. De toute évidence, le Bas-Saint-Laurent semble éprouver de sérieuses difficultés à renouveler sa population.



## Évolution des personnes de 24 ans et moins (en %) dans les localités du Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001



## Typologie des milieux les plus vieillissants

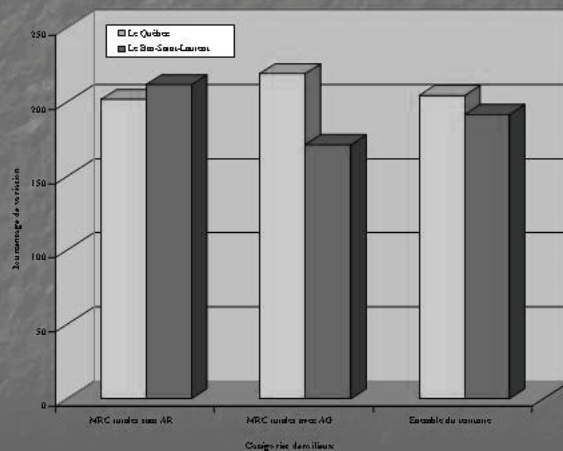
### Aspects méthodologiques

- Nous avons élaboré un indice synthétique de vieillesse à partir de quatre variables, soit le pourcentage des 0 à 24 ans et des 65 ans ou plus parmi la population totale, l'âge moyen et le taux de natalité. Pour chacun de ces indicateurs, nous avons attribué aux 127 localités faisant l'objet de notre étude un indice variant de 1 à 9.
- Cet indice synthétique a été obtenu en faisant la moyenne des quatre indices attribués pour chacune des localités du Bas-Saint-Laurent. Il nous a permis de les classer en trois catégories :
  - les localités où l'état du vieillissement démographique est avancé (indice variant entre 4,00 et 5,99);
  - celles où l'état du vieillissement démographique est très avancé (indice variant entre 6,00 et 6,99);
  - les localités où le processus de vieillissement démographique est extrêmement avancé (indice de 7,00 et plus).



## Les personnes âgées (65 ans ou plus)

Évolution (en %) des personnes de 65 ans ou plus dans le Bas-Saint-Laurent par catégories de MRC en comparaison avec la province entre 2001 et 2026



Source : Les données de la statistique du Québec.

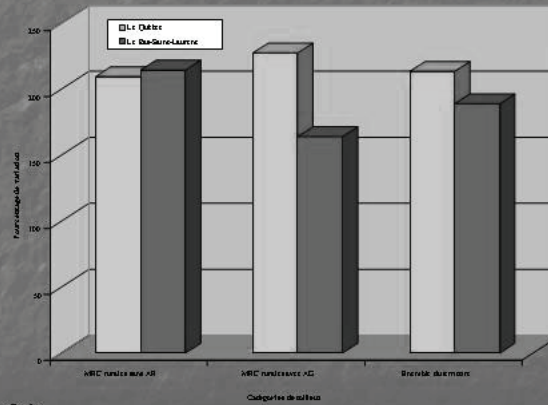
## Les pronostics

### Les personnes très âgées (75 ans ou plus)

- Le même scénario s'applique en ce qui concerne les personnes très âgées. Cette cohorte, selon les prévisions de l'ISQ, devrait croître moins rapidement dans le Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec.

## Les personnes très âgées (75 ans ou plus)

Évolution (en %) des personnes de 75 ans ou plus dans le Bas-Saint-Laurent par catégories de MRC en comparaison avec la province entre 2001 et 2026



Source: Les sites de la statistique du Québec.

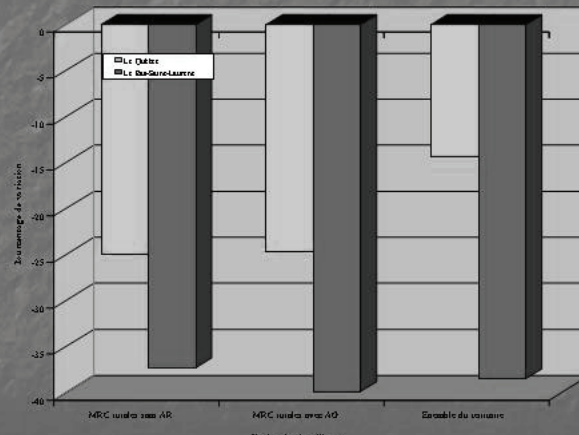
## Les pronostics

### Les jeunes (0 à 24 ans)

- En ce qui a trait plus particulièrement à la cohorte des 0-24 ans, leur situation restera tout aussi problématique au cours des 25 prochaines années.
- En fait, leur diminution devrait aller en s'intensifiant, si bien que l'ISQ prévoit une perte de 23 456 jeunes d'ici 2026.
- En valeur relative, la diminution de cette cohorte dans le Bas-Saint-Laurent atteint plus du double de celle de la province.
- Ainsi, si les prévisions de l'ISQ se confirment, la situation démographique dans le Bas-Saint-Laurent risque de devenir particulièrement catastrophique eu égard à cet indicateur, d'où l'urgence de cibler dès maintenant des interventions à l'endroit des jeunes.

## Les jeunes (0 à 24 ans)

Évolution (en %) des personnes de 0 à 24 ans dans le Bas-Saint-Laurent par catégories de MRC en comparaison avec la province entre 2001 et 2026



Source : Les statistiques de la santé et de la sécurité sociales du Québec.

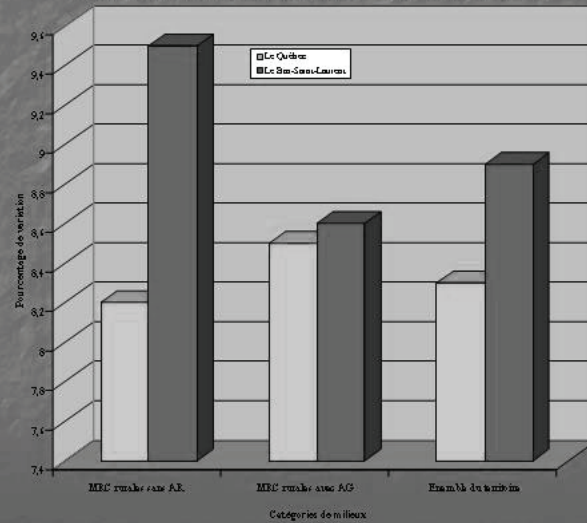
## Les pronostics

### L'âge moyen

- La chute vertigineuse du nombre de jeunes se répercutera négativement sur l'âge moyen qui devrait s'accroître de 8,9 années dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à 6,4 années pour la province.
- À l'échelle régionale, les MRC rurales avec agglomération de recensement seront les plus touchées, particulièrement celle de Matane, dont la croissance est estimée à 10,2 années.

## L'âge moyen

Évolution de l'âge moyen dans le Bas-Saint-Laurent par catégories de MRC en comparaison avec la province entre 2001 et 2026



Source: Institut de la statistique du Québec

**Les conséquences de la  
gérontocroissance et du  
vieillissement démographique sur la  
structure de peuplement régional**  
Les migrations et la mobilité des questions capitales

## Les migrations et la mobilité: des questions capitales

- Évaluer les conséquences de la gérontocroissance et du vieillissement démographique sur le tissu de peuplement régional n'est pas une mince affaire.
  - Les ressources naturelles et l'économie sont des éléments qui ont des influences considérables sur la structure de peuplement.
  - De plus, les caractéristiques sociodémographiques de la population locale sont en constante évolution.
  - La retraite joue un rôle déterminant sur l'évolution du tissu de peuplement. Elle encourage les déplacements, lesquels sont motivés par la recherche d'agrément tels que la proximité des services et la qualité de l'environnement physique.
  - De même, la poursuite des études et la recherche d'un emploi créent de nouvelles séries de pressions sur le semis de peuplement qui favorisent généralement les villes au détriment des milieux ruraux fragiles.

## Les migrations et la mobilité: des questions capitales

- Si certains milieux connaissent, dans le Bas-Saint-Laurent comme ailleurs au Québec, un renouveau, pour l'instant timide, mais non moins significatif de personnes âgées, ces migrations de retour contribuent à une redistribution des activités et de la population sur le territoire régional.
- Par ailleurs, bien malin est celui qui pourra préciser l'ampleur véritable de ce phénomène; il faudrait d'abord mieux le saisir quantitativement pour le comprendre.
- Ces mobilités ont donc des répercussions différentes selon les milieux géographiques. Leurs effets peuvent être positifs ou négatifs selon l'échelle à laquelle on les considère.

## Les conséquences de la gérontocroissance et du vieillissement démographique sur la structure de peuplement régional

### Les interventions préconisées

### Les interventions préconisées

- Le territoire n'est pas seulement un réceptacle, c'est-à-dire un lieu où des événements se produisent. Il est aussi un acteur stratégique, d'où l'importance pour les élus locaux et régionaux de participer au processus de restructuration du tissu de peuplement.
- Principales mesures d'intervention:
  - soutien particulier aux initiatives qui misent non seulement sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, mais aussi sur la rétention des jeunes.
  - élaboration de schémas gérontologiques;
  - émergence de formules inédites de logement en milieu rural orientées sur les liens intergénérationnels
    - l'habitat de type kangourou;
    - formule «abbeyfield».
  - soutien aux initiatives qui prônent la différenciation territoriale dans une perspective d'aménagement du territoire, de développement régional et de respect du patrimoine.

## Éléments de conclusion

- Notre contribution a fait ressortir toute la complexité relative à la géographique du vieillissement.
- Pour l'ensemble de la région, la répartition et l'accroissement de la population âgée affichent une diversité géographique qui résulte principalement des disparités locales en matière de possibilités économiques, lesquelles engendrent des courants migratoires fortement sélectifs selon l'âge.
- Au terme de notre analyse, nous constatons que la gérontocroissance et le vieillissement démographique se manifestent avec moins d'acuité dans le Bas-Saint-Laurent que dans la province.
- Dans cette région, ce sont les villes et leur périphérie immédiate qui semblent davantage affectées par ce double processus, bien que ce dernier touche également, quoique dans une moindre mesure, les milieux ruraux.

## Éléments de conclusion

- En milieu rural fragile, les collectivités qui vieillissent le plus rapidement sont celles qui sont délaissées en plus grand nombre par les jeunes, alimentant ainsi le vieillissement «par le bas».
- Le vieillissement de la population en milieu rural dans le Bas-Saint-Laurent est aussi amplifié au sein des localités qui présentent de fortes aménités également recherchées par les jeunes actifs en quête d'authenticité et d'un cadre de vie paisible. De façon générale, ces milieux se situent à la périphérie des villes.
- De toute évidence, les migrations de retour, une tendance qui s'affirme de plus en plus depuis quelques années, pourront difficilement parvenir à compenser les pertes énormes qu'ont connues de nombreuses localités rurales fragiles situées dans le haut-pays au cours des 20 dernières années. Il persiste un manque à gagner de 10 649 jeunes. Le rétablissement de ce profond déséquilibre semble peu probable à plus ou moins court terme.

## Éléments de conclusion

- Les prévisions démographiques émises par l'ISQ portant sur les 25 prochaines années révèlent que le vieillissement démographique dans le Bas-Saint-Laurent devrait progresser suivant les mêmes tendances de fond que celles que nous avons observées au cours de la période 1981-2001.
- Devant un tel contexte, il nous paraît certes important de mettre en place des politiques destinées aux personnes âgées notamment en ce qui concerne le logement, les services de proximité et les loisirs. Mais, dans l'immédiat, il s'avère encore plus urgent d'élaborer des stratégies visant à contrer la diminution du nombre de jeunes qui menace plusieurs municipalités de la région. Nous pensons, à titre d'exemple, à des initiatives qui avantageraient à la fois les milieux ruraux et les milieux urbains face à l'exode, à des politiques de rapatriement de personnes qui vivent à l'extérieur de la région, à des mesures de rétention ou à des programmes visant à soutenir la natalité.

# Partie III

## **EMBOURGEOISEMENT RURAL : CONSÉQUENCES SUR L'HABITAT ET PISTES DE SOLUTION** MYRIAM SIMARD, PROFESSEURE INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (INRS) UNIVERSITÉ DU QUÉBEC – 29 FÉVRIER 2008

M<sup>me</sup> Myriam Simard est professeure à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), section Urbanisation, culture et société à Montréal.

Elle a récemment réalisé une analyse à la suite d'un sondage dans la région de Brome-Missisquoi sur les néo-ruraux. Cette analyse décrit les caractéristiques des nouveaux venus et les motivations qui les ont poussés à s'y installer. Elle s'est intéressée aux impacts positifs et négatifs de l'arrivée des retraités boomers en milieu rural dont, entre autres, la hausse du prix des logements qui permet difficilement aux jeunes,



qui veulent revenir vivre dans leur patelin, de se trouver un logement à un coût raisonnable.

### **RÉSUMÉ DE LA PRÉSENTATION**

Qui n'a pas remarqué ces grosses et luxueuses maisons qui se retrouvent de plus en plus dans les rangs de campagne, à flanc de montagnes, ou sur les rives du fleuve, des lacs et des rivières? Qui n'a pas été surpris de trouver des petites épiceries fines installées au centre de certains villages et offrant des produits recherchés et coûteux? Cette

représentation traduit de profonds changements que vivent actuellement certains territoires ruraux du Québec. Quel est ce phénomène ? Comment le caractériser ? Quelles en sont les répercussions, tant négatives que positives ? Comment les municipalités peuvent-elles amoindrir certains de ses effets pervers, notamment par rapport à l'exclusion des jeunes locaux incapables dorénavant d'acheter une maison dans leur village natal ?

Le but de cet exposé est de brosser un bref portrait de ce phénomène, en utilisant certains résultats d'une étude que j'ai réalisée, en 2006 et 2007, dans deux territoires contrastés au Québec, à savoir la MRC de Brome-Missisquoi et la MRC d'Arthabaska. Ces deux territoires connaissent, en effet, l'arrivée de nouvelles populations rurales, souvent dénommées « néo-ruraux », le premier surtout par la présence de *retraités* et le deuxième surtout par la présence de *jeunes familles*. Ces deux exemples contrastés permettent de mieux cerner cette nouvelle réalité et d'en dégager les diverses conséquences, notamment sur l'habitat<sup>1</sup>. Mon exposé se divisera en trois parties (voir les diapositives 2 et 3).

Dans une première partie, je vous décrirai qui sont les nouveaux venus dans ces deux MRC, leurs motivations de quitter la ville pour aller s'installer de façon *permanente* à la campagne, leurs principaux besoins en matière d'habitation, leurs difficultés à cet égard et les stratégies qu'ils ont utilisées pour les contrer (diapositives 4, 5 et 6). Retenons ici que le principal motif d'installation permanente de ces « néo-ruraux » est lié aux attraits tant physiques que sociaux de la campagne : élever leur famille dans un lieu sain et sécuritaire, prendre leur retraite dans un cadre de vie paisible parmi de beaux paysages, bref, bonifier leur qualité de vie... Ce sont les jeunes familles qui rencontrent le plus d'obstacles pour se loger, l'inaccessibilité et le coût élevé des terrains et des maisons étant souvent évoqués comme principale difficulté, couplée à l'absence d'Internet haute vitesse, surtout pour les travailleurs autonomes. S'y ajoutent les restrictions du zonage agricole qui semblent rendre encore plus ardue la recherche d'un logis quand on veut vivre éloigné des villages, soit dans les rangs. Les stratégies pour surmonter ces obstacles vont du recours au réseau familial jusqu'à l'achat de terres en friches ou de maisons délabrées moins coûteuses.

Dans une deuxième partie, j'aurai recours au concept « d'embourgeoisement rural » pour expliquer ce phénomène. Ce concept, d'origine anglo-saxonne, s'inspire de la notion de « gentrification<sup>2</sup> » introduite par des chercheurs anglais dans les années 1960 pour décrire le mouvement des banlieusards vers les quartiers anciens de Londres (Ruth Glass, 1964). Cela aura pour conséquence de déplacer les occupants originaux de ces quartiers populaires et de les remplacer par les classes moyennes plus aisées. Cette notion s'est donc d'abord appliquée au contexte urbain et ce n'est que récemment que certains

---

1. Pour un aperçu de cette recomposition sociale et démographique de la campagne du Québec mise en comparaison avec la situation de la France et du Royaume-Uni, voir mon article suivant où sont abordés certaines conséquences de cet embourgeoisement rural : Myriam Simard, « Nouvelles populations rurales et conflits au Québec: regards croisés avec la France et le Royaume-Uni », *Géographie, Économie, Société*, numéro spécial sur Conflits d'usages et dynamiques spatiales : les antagonismes dans l'occupation des espaces périurbains et ruraux (dir. T. Kirat et A. Torre, CNRS et INRA), vol. 9, n° 2 (avril-juin 2007), Lavoisier, France, p.187-213.

<sup>2</sup> Ce terme fait référence au mot anglais *gentry* qui désigne la classe de la haute bourgeoisie (ou de la petite noblesse) dans le système social anglo-saxon (Office québécois de la langue française).

auteurs, surtout au Royaume-Uni et aux États-Unis, l'utilisent pour le contexte rural (diapositives 7 et 8).

Retenons que le concept « d'embourgeoisement rural » fait référence au mouvement de migrants urbains de classe moyenne vers les milieux ruraux. Ceux-ci furent initialement attirés par un foncier bâti peu coûteux et, plus récemment, par un style de vie naturel, sain et paisible dans la campagne. Cela entraîne notamment une hausse continue du prix du foncier, une augmentation des rénovations et des constructions, une recomposition sociale des milieux ruraux, un écart disproportionné des revenus et du niveau d'éducation dans la population rurale ainsi qu'une demande croissante de biens et de services citadins (ex. : épicerie fines, restaurants, cafés, médecine douce...). Il renvoie donc à un phénomène à la fois physique, économique, social et culturel, d'où sa complexité. Il est lié autant à la venue de villégiateurs de fins de semaine que de nouveaux résidents ruraux permanents.

Enfin, dans la troisième partie, je retournerai aux résultats de mon étude en vous présentant les répercussions autant positives que négatives de cet embourgeoisement rural. Il faut se rappeler qu'il s'agit d'un *phénomène complexe* comportant aussi bien des effets négatifs et pervers, notamment pour les populations plus vulnérables (jeunes sans capital financier, personnes âgées à revenu modeste fixe...) que des effets positifs dans la communauté au niveau du développement rural et régional (diapositives 9 et 10). Du fait de ces effets contradictoires, les élus municipaux et les divers acteurs socioéconomiques ne tiennent pas toujours un discours commun et cohérent sur les conséquences de cet embourgeoisement rural. Les élus ont tendance, en effet, à miser davantage sur les apports économiques favorables (revenus en taxes, création d'emplois locaux, maintien des services, amélioration de l'environnement bâti...). Par contraste, d'autres acteurs déplorent plutôt les effets pervers, notamment les clivages sociaux, économiques et culturels, l'affaiblissement de la cohésion sociale et le départ des jeunes locaux forcés d'aller ailleurs, faute de pouvoir se loger à prix raisonnable (diapositive 11).

Il y a donc nécessité de sensibiliser les élus municipaux et la population en général sur les effets globaux de l'embourgeoisement rural, notamment les effets pervers, cela afin que des mesures préventives et correctives soient mises en place pour contrer notamment l'exclusion de populations rurales plus vulnérables, tels les jeunes moins nantis, les travailleurs saisonniers, les personnes âgées, etc. (diapositive 12).

Pour terminer, je signalerai quelques initiatives et solutions adoptées par des municipalités ou des MRC pour faciliter l'accès à la propriété et au logement et minimiser ainsi les effets pervers de l'embourgeoisement rural. Trois types de politiques sont considérés : 1) des politiques résidentielles pour jeunes et aînés qui se concrétisent, entre autres, par des dons de terrains, des exemptions de taxes ou des constructions de résidences de transition; 2) des politiques d'accueil accompagnées de trousseaux de bienvenue ou de paniers d'accueil; 3) enfin, des politiques familiales pour faciliter l'intégration des jeunes familles (diapositives 13 à 17). Je vous invite à aller consulter les sites Web de ces municipalités où sont exposées ces diverses initiatives.

Je laisse le mot de la fin à une des personnes interrogées dans mon étude qui, traduisant bien l'inquiétude des ruraux par rapport à l'embourgeoisement rural, déplore ses effets d'exclusion :

« Est-ce qu'il y a moyen d'avoir un milieu de vie agréable pour tout le monde, ou bien est-ce qu'ici, cela va devenir une réserve de millionnaires? Puis les autres, ils devront aller dans un ghetto (dans une ville proche), entre le Wal-Mart et la station-service, parce que c'est cela la tendance... » (entrevue avec un acteur-clef, 2007)



d

# **Embourgeoisement rural: conséquences sur l'habitat et pistes de solution**

**Par : Myriam Simard, professeure  
Institut national de la recherche  
scientifique (INRS)  
Université du Québec**

*Les Entretiens sur l'habitat de la Société d'habitation du Québec  
Impacts du vieillissement de la population sur l'habitation en milieu rural :  
le milieu rural, des milieux diversifiés  
23 novembre 2007, Victoriaville*

## **Plan de la présentation**

### **Introduction**

- 1. Les nouveaux venus dans Brome-Missisquoi et Arthabaska**
- 2. L'embourgeoisement des campagnes**
- 3. Répercussions positives et négatives**

### **Conclusion et pistes de solutions**

# Introduction

• **Recherche dans deux MRC contrastées:**

- **Brome-Missisquoi (BM : surtout retraités**
- **Arthabaska (ART : surtout jeunes familles**

• **Sondages et entrevues approfondies.**

• **Quatre types d'acteurs :**

• Nouveaux ruraux	• Élus municipaux
• Ruraux de longue date	• Autres acteurs-clefs

• **Pas une recherche sur l'habitat MAIS le sujet ressort indirectement dans:**

- **Q sur conséquences**
- **Q sur avenir du milieu rural**
- **Q sur difficultés**

3

## 1. Les nouveaux venus dans Brome-Missisquoi et Arthabaska

**A. QUI? DIVERSITÉ :**

- **Jeunes familles et adultes d'âge moyen**
- **Travailleurs autonomes**
- **Retraités et préretraités (souvent ex-villégiateurs) surtout BM**
- **Néo-agriculteurs**
- **Migrants de retour (¼ -ART) (jeunes et retraités)**

**B. MOTIVATIONS**

- **Principalement : ATTRAITS DE LA CAMPAGNE**
  - **physiques : nature, beauté des paysages, air pur, espace...**
  - **sociaux : qualité de vie (moins de stress, sécurité, convivialité...)**
- **Secondairement : se rapprocher de la famille, vivre de nouveaux défis, lancer une entreprise, préparer sa retraite...**

4

# 1. Les nouveaux venus dans Brome-Missisquoi et Arthabaska (suite)

## C. QUELS BESOINS EN MATIÈRE D'HABITATION ?

- **Généraux :**
  - Terrain ou maison pour s'établir de façon permanente (vs logement)
  - Logement que pour dépannage ou transition
  - N.B. Besoin de log. locat. pour m-o saisonnière
- **Particuliers :**
  - Travailleurs autonomes = propriété avec accès à Internet haute vitesse
  - Néo-agriculteurs = terre + maison
  - Retraités (ex-villégiateurs) = possibilités de transformer leur résidence secondaire en résidence permanente (rénovations)

5

# 1. Les nouveaux venus dans Brome-Missisquoi et Arthabaska (suite et fin)

<i>Difficultés</i>	<i>Stratégies</i>
1. Terrains et maisons peu disponibles <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherches parfois sur plusieurs années</li> <li>• Rareté de logements locatifs ou de transition en milieu rural</li> </ul>	Solutions (dépannage temporaire des parents, aide du réseau familial pour trouver un logis...)
2. Prix élevé des maisons et hausse continue des prix	Acheter des maisons délabrées et les rénover (c.f. coût humain et financier de la rénovation)
3. Achat terrain ou maison ou Internet non disponible	Louer local de travail dans village voisin (coût suppl.) OU abandon du projet d'installation
4. Achat terres pour productions alternatives (fruits, légumes biologiques, miel, cerfs rouge...)	Acheter terres en friches ou de seconde qualité (marais, etc.)
5. Trouver terrain en zone non agricole loin des villages (rangs)	Si en zonage agricole : multiplier démarches pour obtenir permis CPTAQ (coûts élevés)

6

## 2. Embourgeoisement des campagnes

### A. Présentation du concept d'embourgeoisement (« gentrification »)

- Concept « urbain » anglo-saxon ( Ruth Glass, 1964)
- Processus d'embourgeoisement d'un quartier résidentiel populaire convoité par une population de classe moyenne (entraîne le remplacement ou le déplacement des occupants de ce quartier)
  - Changement dans la composition sociale des habitants
  - Changements physiques sur le plan des logements (rénovation et amélioration de l'environnement bâti (résidences + commerces)
  - Ouverture de nouveaux établissements commerciaux menant possiblement à la fermeture des plus anciens
- Un phénomène complexe à la fois physique, économique, social et culturel (Hamnett 1984)



7

## 2. Embourgeoisement des campagnes (fin)

### B. L'embourgeoisement rural = « rural gentrification »

- **Mouvement de migrants urbains de classe moyenne vers les milieux ruraux** initialement attirés par un foncier bâti peu coûteux et plus récemment par un style de vie naturel, sain et paisible (Raymond, 2003) dans la campagne
- **DONC: Nouveau processus ayant ces caractéristiques:**
  - ❖ ↑ prix du foncier
  - ❖ ↑ des rénovations et constructions
  - ❖ recomposition sociale des milieux ruraux
  - ❖ écart disproportionné des revenus et du niveau d'éducation
  - ❖ demande croissante de biens et de services citadins (ex : épicerie fines, restaurants, cafés, médecine douce...)
- **Engendre une ségrégation socio-spatiale à la campagne et des conséquences positives et négatives → moindre à ART vs BM**



### 3. Répercussions positives et négatives

POSITIFS	NÉGATIFS--EFFETS PERVERS
<p>1. ↑ prix du foncier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Apport de taxes pour les municipalités</li> <li>•Profit lors de vente des maisons et terrains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Manque d'habitations abordables pour les moins nantis et les jeunes (néo ou pas) → comme en France et au Royaume-Uni</li> <li>•Gens du 3ième âge de longue date souvent forcés de vendre et de déménager plus loin (déracinement et perte d'identité...)</li> <li>•Solutions transitoires difficiles et rares (TIPI, vivre chez parents en ville...)</li> <li>•Éloignement de la famille et baisse d'appartenance pour les jeunes de longue date forcés de partir</li> <li>•Ressentiment et animosité des parents qui voient leurs jeunes partir et remplacés par des « étrangers »</li> </ul> <p><b>DONC : recomposition sociodémographique, écarts des revenus et risques de clivages-conflits</b></p>

9

### 3. Répercussions positives et négatives

POSITIFS	NÉGATIFS--EFFETS PERVERS
<p>2. Croissance et diversité des produits, activités et services (ex. : commerces spécialisés, services d'entretien des maisons et terrains, soins à domicile, nouvelles activités culturelles...)</p> <p>→ CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX + maintien des services de base (écoles, bureau de poste...) + revitalisation rurale globale (démographique, économique culturelle...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Inaccessibilité de ces services et produits par plusieurs résidents car prix inabordables</li> <li>•Ouverture de nouveaux établissements commerciaux menant possiblement à la fermeture de plus anciens (perte de symboles identitaires)</li> <li>•Risque de clivages pour certaines activités (ghettos)</li> </ul>
<p>3. Changements physiques et matériels sur le plan des logis (rénovation, construction et amélioration de l'environnement bâti (résidences, commerces))</p> <p>=</p> <p>AMÉLIORATION DE L'HABITAT, DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Architecture urbaine parfois peu adaptée aux styles et aux traditions locales</li> <li>•Gigantisme des nouvelles résidences : qui pourra les racheter dans l'avenir ?</li> <li>•Fermeture des paysages (haies et reboisement)</li> </ul>

10

### 3. Répercussions positives et négatives :

Discours différents selon les acteurs sur ces répercussions

- Élus municipaux = apport économique, car hausse des taxes et des revenus, entretien et mise en valeur de l'immobilier, pluralité de services. Dans ART: souci de faciliter l'accès aux terrains pour les jeunes familles
- Acteurs-clefs = voient en général les conséquences globales, tant positives que négatives
- Ruraux de longue date = préoccupés par le départ forcé de leurs jeunes et des citoyens âgés moins nantis (exclusion et expulsion). Se sentent à la fois déposés par des ex-urbains, mais contents du maintien des services de base et de la diversification des produits, services et activités...
- Néoruraux = conscients d'être responsables en partie des effets pervers de l'embourgeoisement rural. Sentiment ambivalent.

11

### 3. Conclusion et pistes de solutions

- Nécessité de sensibiliser davantage les élus municipaux et la population en général sur les effets pervers de l'embourgeoisement
- Nécessité de prévoir des mesures pour contrer l'exclusion (jeunes, moins nantis, personnes âgées, travailleurs saisonniers...)

Quelques initiatives et solutions adoptées par des municipalités ou des MRC pour faciliter l'accès à la propriété et au logement et minimiser les effets pervers de l'embourgeoisement rural :

- Politiques résidentielles pour jeunes et aînés
- Politiques d'accueil et trousse de bienvenue ou panier d'accueil
- Politiques familiales

12

## Pistes de solutions : quelques exemples

- **Politiques résidentielles pour jeunes familles et aussi aînés : dons de terrains, crédits de taxes, accès à des logements avec rabais...**
  - **Chesterville (ART) 2 phases de dons de terrains résidentiels depuis 2001: une vingtaine de nouvelles maisons pour jeunes familles à ce jour**
  - **Saint-Magloire : politique d'accès au logement et à la propriété avec remboursement de taxes pendant 3 ans et autres rabais.**
  - **MRC de L'Islet : programme d'accès à la propriété et au logement avec rabais variés, congé de taxes, etc.**
  - **Sutton : résidence de transition pour personnes âgées en perte d'autonomie, dont une partie des logements sont réservés pour des aînés à faible revenu**

13

## Pistes de solutions : quelques exemples (suite)

- **Politiques d'accueil et trousse de bienvenue ou panier d'accueil**
  - **MRC de Montmagny : info regroupée sur les ressources régionales et panier d'accueil si achat de maison (±10 000 \$ rabais et cadeaux variés : notaire, comptable, assurance habitation, horticulture, décoration, cinémas, etc.)**
  - **MRC de Papineau : trousse d'accueil pour nouveaux résidants (info régionale, locale et municipale...)**

14

## Pistes de solutions: quelques exemples (fin)

- **Politiques familiales**
  - **Saint-Magloire** : politique familiale assortie de l'Opération logement et de politiques de développement résidentiel pour jeunes familles
  - **Saint-Pacôme** : nouvelle politique familiale assortie de programmes d'accès à la propriété ou exemption d'impôt foncier pendant 5 ans et rabais sur achat de terrains et autres services... (5 à 6 jeunes familles/an)
  - **Warwick (ART)** : nouvelle politique familiale pour accueillir les néo-ruraux assortie de panier d'accueil
  - Également projet de construction de résidence pour personnes retraitées autonomes ou semi-autonomes

15



16



# Partie IV :

## PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DE SAINT-MAGLOIRE MARCEL ASSELIN

M. Marcel Asselin est maire de la municipalité de Saint-Magloire située dans la MRC des Etchemins, dans la région de la Chaudière-Appalaches.

M. Asselin fait également partie du Comité de relance de la municipalité de Saint-Magloire. En 2006, ce comité s'est vu décerner un des prix d'excellence de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour son projet de revitalisation du milieu qui permet de rendre les logements plus accessibles aux familles à faible revenu.

M. Asselin est invité à venir témoigner de son expérience qui pourrait être reprise par les communautés qui vivent des problèmes analogues à ceux qu'a connus Saint-Magloire.



### CONFÉRENCE SUR L'HABITAT EN MILIEU RURAL Donnée le 23 novembre 2007, à Victoriaville

Profil socioéconomique de Saint-Magloire :

- ➔ 730 habitants
- ➔ Milieu agroforestier
- ➔ À une heure au sud du pont de Québec

## HISTORIQUE

Depuis une dizaine d'années, nous nous posons des questions sur l'avenir de la municipalité. Nous avons beaucoup travaillé à cerner le problème, sans amener de solutions concrètes. Nous avons noirci énormément de papier sans faire de choses qui réglaient le problème. Le conseil municipal a toujours été l'initiateur et des groupes de citoyens continuaient la réflexion.

Il y a eu, par exemple, la formation d'un comité des gens d'affaires. On cherchait surtout des entreprises, en se disant que, s'il y avait de l'emploi, on aurait les travailleurs. Un autre comité, le comité de réflexion sur l'avenir de Saint-Magloire, était composé d'une douzaine de citoyens. Beaucoup de réflexion, mais peu d'actions.

Ensuite est venu le comité de survie de l'école. Encore une douzaine de personnes, surtout des femmes. En cours d'année, c'est devenu le comité de survie et de relance pour y mettre une note plus positive. En sauvant l'école, en amenant de nouvelles familles, on assurait la relance de la municipalité. La survie de l'école nous donnait un objectif plus précis à travailler. La date limite de fermeture nous a forcés à être efficaces dans nos actions.

C'est à partir du moment où l'on a eu une date de fermeture que les choses ont bougé. Il n'était plus question de poser le problème, mais de faire des actions immédiates. Plusieurs idées ont été amenées : on a même offert à une municipalité voisine dont les enfants allaient déjà à Sainte-Justine à les envoyer chez nous. Même si c'était audacieux, cela a déclenché l'idée qu'il fallait être plus imaginatifs pour arriver à nos fins. Ces aventures ont sélectionné les gens qui avaient le plus d'imagination et d'audace pour avoir des idées novatrices : ce que les autres ont déjà fait ça ne marche pas ; faisons quelque chose de nouveau.

À la suite de ces constats, Francine Bond, Marcel Asselin, Raymond Côté et Julie Bercier ont convoqué une réunion « ultimatum » où l'on disait aux citoyens que s'ils voulaient sauver leur école, ils devaient s'engager directement, sinon personne ne pourrait se plaindre que l'école est fermée et dire que c'est dommage. Ce fut un point tournant; ce soir-là, une cinquantaine de personnes ont donné leur nom pour participer aux travaux.

Les comités étaient les suivants :

**Le comité du logement** avait pour but d'acheter quelques maisons pour les rénover et les offrir en loyer à des familles avec enfants :

325 \$ par mois si la famille a 2 enfants

300 \$ par mois avec 3 enfants

275 \$ par mois avec 4 enfants et plus

Le comité était composé surtout de gens d'affaires qui ont l'habitude de réaliser leurs projets rapidement.

## DIFFICULTÉ PARTICULIÈRE CONCERNANT LA POSSIBILITÉ D'AVOIR DE L'AIDE FINANCIÈRE

On a essayé d'avoir de l'aide financière de la part de divers ministères, dont la SCHL. On a constaté que les programmes ont un cadre très rigide et qu'il est très difficile de s'adapter

pour répondre à leurs critères. Quand on instaure un programme, on devrait essayer de répondre aux besoins du milieu et non de faire cadrer le milieu aux programmes. C'est le monde à l'envers. La longueur des procédures frise le ridicule. On se fait dire que peut-être ça va marcher; ça prend presque un diplôme pour remplir les papiers, il faut que ça aille à Québec et que cela fasse un aller-retour un nombre interminable de fois avant que l'on se fasse dire qu'il y a un petit détail auquel on n'avait pas pensé. C'est à vous décourager de même penser à faire des demandes. Mais on ne se décourage pas et on recommence, pour finir par avoir dépensé du précieux temps et de l'argent qu'on n'a pas et enfin se rendre compte qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même.

**Le comité des loisirs** est formé de jeunes, d'adultes et de personnes âgées dans le but de réunir tous les âges dans un projet commun, l'objectif étant d'organiser des activités pour montrer qu'il est plaisant de vivre à Saint-Magloire.

**Le comité de la politique familiale** est formé pour sensibiliser les élus et les citoyens aux besoins des familles et pour rendre notre village plus vivant pour les familles.

La politique familiale, ça faisait longtemps qu'on y pensait, mais on n'aboutissait pas vraiment. La Grande Séduction nous a fait prendre conscience de l'importance de penser aux personnes qui composent notre municipalité et de les valoriser, au lieu de penser seulement aux infrastructures. L'intégration des divers groupes d'âge aux activités de la municipalité nous paraissait une nouvelle priorité. Chaque groupe fait ses affaires de son côté, mais il n'y a pas de but commun. La politique familiale veut favoriser les échanges et les réalisations en collaboration avec les divers groupes de citoyens. Un comité de jeunes vient tout juste d'être formé. Leur objectif : faire des activités pour les jeunes tout en amassant du financement pour les comités de relance du village.

Par exemple, on a réalisé que le développement se faisait par la participation en majorité des gens de la tranche d'âge de 30 à 60 ans, alors que les personnes âgées et les jeunes étaient exclus du processus. À la suite à ce constat, des actions ont été entreprises pour amener ces groupes à faire partie intégrante du développement et de la vie de la municipalité.

Objectifs généraux de notre politique familiale :

- ➔ adapter les services municipaux aux besoins des familles;
- ➔ attirer de nouvelles familles et ainsi rajeunir la population;
- ➔ garder les membres des familles dans notre municipalité;
- ➔ contrer l'exode des jeunes;
- ➔ établir un partenariat entre les différents intervenants sur les questions familiales;
- ➔ garder notre école ouverte ainsi que nos commerces.

**Moyens pris pour y arriver :**

- ➔ plan d'aménagement du terrain des loisirs pour une vocation multi-âges;
- ➔ créer des emplois pour les adolescents;
- ➔ avoir un service de premiers répondants;
- ➔ faire connaître le village.

**Le comité de publicité** devait faire connaître notre désir d'avoir du monde chez nous, d'informer les citoyens des démarches, d'accueillir les nouveaux citoyens et de les parrainer. Nous devons nous assurer que ces nouvelles familles se sentent bien dans notre municipalité et qu'elles y restent pour longtemps. C'est un défi pour nous.

**Le comité d'école** a continué son contact avec la Commission scolaire afin de faire distinguer l'école aux couleurs locales avec le projet Forêt habitée.

La relance a vraiment débloqué quand le comité de publicité a communiqué avec un journaliste du *Soleil* de Québec qui a trouvé notre histoire intéressante et qui nous a présentés à la une du journal. En une semaine, on a été débordés de demandes de gens intéressés à venir habiter chez nous. On avait bien présenté notre affaire : il y a du travail bien rémunéré dans la région, un environnement agréable, des maisons pas trop dispendieuses...

On avait toute une vente à faire au journaliste. Nous lui avons parlé avec nos tripes de nos projets et de l'importance que cela avait à nos yeux. Le journaliste a été impressionné. Nous lui avons fait visiter notre beau village, parlé de l'organisation de nos comités, fait visiter des entreprises qui offraient de l'emploi... Même le soleil... brillait pour la visite du village.

Au bureau municipal, les employées ont été débordées par les demandes de renseignements et de visites. Elles se sont acquittées de cette tâche de façon exemplaire.

L'embellissement du village faisait partie de toute la démarche de séduction. Un comité d'embellissement était à l'œuvre depuis quelques années et cela s'inscrit bien dans une vision de relance.

Bien des citoyens et des membres du conseil municipal ont dû faire des efforts d'adaptation à cette nouvelle réalité, mais force leur est de constater que, malgré le scepticisme, « ça marche ». Le nouveau dérange toujours. Ne faire rien, on l'a déjà fait et ça n'a pas marché! Maintenant, on passe à l'action!

## AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Tout ce chambardement dans notre communauté a conduit à l'embauche d'une agente de développement. Celle-ci a su diriger la communauté dans ce mouvement de renouveau. Entre autres, les jeunes étaient souvent considérés comme des gens qui allaient partir de toute façon. Maintenant, on a réussi à ce qu'ils soient partie prenante de toutes ces actions. Elle a su mettre les jeunes en mouvement et les faire participer à l'aventure. Contrairement à bien



d'autres organismes, le centre local d'emploi (CLE) a été un exemple d'accommodement. Son équipe a été la seule à s'adapter à nos besoins. Elle a vu que l'argent du gouvernement a été extrêmement bien investi et que chaque dollar investi rapportait plus à la communauté que dans tout autre programme.

### Ce n'est pas fini

Même si nous travaillons fort depuis 2003, il ne faut pas nous asseoir sur nos lauriers, car tout est toujours à recommencer, rien n'est acquis de façon permanente. Cet automne, nous avons fait un colloque « remue-méninges » sur le bénévolat afin de redonner de l'énergie aux troupes, d'aller chercher de nouvelles idées et d'essayer d'intéresser de nouvelles personnes qui s'engageront dans le travail de

survie de notre collectivité.

**À retenir** : la volonté de la population à prendre les moyens pour garder son école ouverte ainsi que la vitalité de la communauté pour assurer l'avenir du village.

Marcel Asselin  
Maire de Saint-Magloire

# Annexes

1. PROGRAMME DE LA JOURNÉE
2. LISTE DES PRÉSENCES
3. L'ACTIVITÉ EN IMAGES



# ANNEXE I : PROGRAMME DU COLLOQUE



BÂTISSONS  
DU MIEUX-  
VIVRE  
www.habitation.gouv.qc.ca

## PROGRAMME

### LES ENTRETIENS SUR L'HABITAT de la Société d'habitation du Québec

23 novembre 2007

*Impacts du vieillissement de la population sur l'habitation en milieu  
rural :  
le milieu rural, des milieux diversifiés*

8 h 30	Accueil
9 h	Présentation du déroulement de la journée  Mot de bienvenue de monsieur John Mackay, vice-président au développement à la Société d'habitation du Québec  Présentation des conférenciers
9 h 15	Exposés
9 h 15 à 9 h 35	<i>Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural (Claudine Roy)</i>
9 h 35 à 9 h 55	<i>Vieillissement de la population dans le Bas-Saint-Laurent : enjeux et défis. Le cas des milieux ruraux fragiles (Majella Simard)</i>
9 h 55 à 10 h 15	<i>Embourgeoisement rural : conséquences pour le milieu rural (Myriam Simard)</i>
10 h 15	Pause

10 h 30 Reprise des travaux, informations et présentation des conférenciers

10 h 40 à 11 h *Défi de la communauté de Saint-Magloire face au vieillissement de sa population : projet réalisé (Marcel Asselin)*

## ENTRETIENS SUR L'HABITAT

### *Impacts du vieillissement de la population sur l'habitation en milieu rural :* *le milieu rural, des milieux diversifiés*

11 h à 11 h 20 *Immigration en milieu rural et semi-urbain (Gabriela Bezzi)*

11 h 20 à 11 h 40 Période de questions et discussions

11 h 45 Conclusion

12 h Dîner



**BÂTISSONS  
DU MIEUX-  
VIVRE**

[www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca)

## ANNEXE 2 : LISTE DES PRÉSENCES

	Nom	Prénom	Organisme
1	Gosselin	Christine	Ministère des Affaires municipales et des Régions
2	Gill	Daniel	Université de Montréal
3	Lacour	Marc	Agence des services de santé et des services sociaux
4	Picard	Carmen	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation - Direction régionale du Centre-du-Québec
5	Turcotte	Annie	Corporation de développement économique des Bois-Francs (CLD)
6	Roy	Claudine	Société d'habitation du Québec
7	Thibodeau	Jean-Claude	Envéco - INRS
8	Girard	Céline	Ministère des Affaires municipales et des Régions
9	Gagnon	Robert	Société d'habitation du Québec
10	Demers	Nathalie	Société canadienne d'hypothèques et de logement
11	Riopel	Yvan	Forum citoyen
12	Ollive	Alexandre	MRC de Bécancour
13	Roberte	Elisabeth	OMH de Mont-Saint-Hilaire
14	Villeneuve	Johanne	Conseil des aînés
15	Plante	Gaston	Ministère des Affaires municipales et des Régions
16	Turbide	Sylvie	Ministère de la Famille et des Aînés, DT Sud
17	Rosa	Jean	Saint-Georges de Beauce
18	Simard	Marcel	Municipalité de Saint-Magloire
19	Duford	Chantal	Ministère des Affaires municipales et des Régions
20	Paul-Hus	Thérèse	Office municipal d'habitation de Saint-Bonaventure

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Organisme</b>
21	Daneault	Gyslaine	Office municipal d'habitation de Saint-Cyrille
22	Hughes	Kevin	Société canadienne d'hypothèques et de logement
23	Hénault	Suzanne	Ministère des Affaires municipales et des Régions
24	Cyr	Daniel	Groupe Rousseau Lefebvre
25	Grignon	Edmond	Ville de Daveluyville
26	Houle	Fernand	Association des directeurs d'office d'habitation
27	Proux	Jean	LAREPPS
28	Fraser	Jean-Pierre	Centre de santé et de services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska
29	Séguin	Richard A.	Ville de Daveluyville
30	Beauregard	Pierre	Société d'habitation du Québec
31	Lamontagne	France	Envéco
32	Boisvert	Mario	Ministère des Affaires municipales et des Régions
33	Aubé	Hélène	Société d'habitation du Québec
34	Bellerose	Sylvie	Solidarité rurale du Québec
35	Manios	Stylianos	Futures cités internationales
36	Escobar	Miguel	Futures cités internationales
37	Savard	André	Société d'habitation du Québec
38	Dunberry	Mireille	Ministère de la Famille et des Aînés, DT Sud
39	Nadeau	Denis	Société d'habitation du Québec
40	Gravel	Nicole	Société d'habitation du Québec
41	Morneau	Michel	MRC de Beauharnois-Salaberry

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Organisme</b>
42	Turcot	Claude	Thetford Mines
43	Mackay	John	Société d'habitation du Québec
44	Simard	Myriam	INRS – Urbanisation, culture et société
45	Desfossés	Michel	OMH de Victoriaville
46	Côté	André	Groupe Altos
47	Tanguay	David	MRC de Bécancour
48	Simard	Majella	Université de Moncton
49	Beaulieu	France	Centre de santé et de services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska

Étaient également présents : madame Gabriela Bezzi et les représentants des villes de Lévis et de Victoriaville.

## ANNEXE 3 : L'ACTIVITÉ EN PHOTOS



Les Entretiens se déroulaient à l'hôtel Le Victorin, à Victoriaville.



La salle suivait avec attention l'exposé du présentateur.



De gauche à droite : M<sup>me</sup> H  l  ne Aub  , M. John MacKay et M. Majella Simard.



M<sup>me</sup> Claudine Roy et M. Robert Gagnon, tous deux de la SHQ.



Monsieur Majella Simard



Auditoire des Entretien - I



Auditoire des Entretiens - II



**BÂTISSONS  
DU MIEUX-  
VIVRE**

[www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca)

- 1. LES CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU RURAL**
- 2. LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DANS LE BAS-SAINT-LAURENT**
- 3. EMBOURGEOISEMENT RURAL**
- 4. PROFIL DE SAINT-MAGLOIRE**
- 5. ANNEXES**